

TEMPERATURE
AVRIL
Fêtes religieuses
12 - S. Jules Pape
Très beau
13 - S. Hermé-
gilde, martyr
Ensoleillé
14 - S. Justin
martyr
Variable
15 - 3e Dimanche
Pâques
Nuageux



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE SAINT-JÉRÔME ET DU DISTRICT

1897-1956

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1956

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même ; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent" (Benjamin Sulte)



LABELLE

TEMPERATURE
AVRIL
Fêtes religieuses
16 - S. Benoît Jos.
Frais
17 - S. Anicet Pape
Beau
18 - S. Eleuthère
Ensoleillé
19 - S. Elphège
Variable

Vol. 59 - No 14 - Saint-Jérôme, 12 avril 1956

LEO CADIEUX, directeur

Le numéro : 5 sous

Les 4 règlements sont approuvés

Les propriétaires reconnaissent l'importance des industries et se prononcent fortement en leur faveur. — Propriétaires et locataires s'unissent à trois contre un pour voter l'abolition des machines à boules.

CHANOINE



M. l'abbé Albert Lemay, curé de Ste-Paule, qui a été nommé chanoine honoraire de la cathédrale de St-Jérôme, par Son Excellence Mgr Emilien Frenette à l'occasion des Fêtes de Pâques.



OTTAWA DONNE NEUF MILLIONS ET QUEBEC UN MILLION SEULEMENT

Parce que la province d'Ontario a su bénéficier de l'aide accordée aux municipalités qui travaillent à la disparition des taudis, la ville de Toronto a créé de toute pièce une région nouvelle connue sous le nom de "REGENT PARK" et qui procure à des centaines de familles ouvrières des logis convenables.

Notre gouvernement provincial, sous prétexte d'autonomie, a refusé l'assistance fédérale; toutefois, le dictateur québécois, Maurice Duplessis, s'est ravisé discrètement en permettant à la cité de Montréal de donner suite au plan Doyon.

Il a ensuite proclamé avec force jactance que son gouvernement accorderait un million, payable en trois versements annuels, pour aider la cité de Montréal à défrayer les frais d'expropriation et de démolition.

Il convient, toutefois, de signaler qu'à côté de ce petit million payable en versements mesquins, le gouvernement d'Ottawa versera à la Cité de Montréal un montant de neuf millions.

Si Montréal conserve son titre de métropole, il le devra beaucoup plus aux autorités fédérales qu'au régime Duplessis.

LA PENSION AUX INVALIDES

La publicité faite actuellement dans les journaux hebdomadaires par l'Union Nationale fait grand état des indemnités payées aux invalides de la province.

Il ne faut pas oublier que cette loi a été passée par le gouvernement d'Ottawa et subéquemment acceptée par les provinces.

Il ne faut pas oublier non plus que le gouvernement d'Ottawa a payé 50 pour cent des 3 1/2 millions de dollars versés aux invalides de la province durant la dernière année.

UNE PERTE DE 152 MILLIONS

Toutes les provinces — y compris la province de Québec sous le régime Godbout — ont accepté de louer au gouvernement fédéral, pour une durée limitée, leurs droits de taxation concernant l'impôt sur le revenu, la taxe des sociétés et des successions.

La meilleure preuve que cette (Suite à la page 5)

La population jérômiennne a affirmé son opinion en ce qui concerne les industries et la possibilité d'en obtenir de nouvelles. Par un vote prépondérant elle a approuvé les quatre règlements qui lui étaient présentés. Deux de ces règlements concernaient les industries.

Le premier et le plus important demandait l'abolition de la taxe sur la machinerie. Cette taxe imposée pour la première fois en 1940, en était une de nuisance et fut néfaste depuis ce temps à l'obtention d'industries nouvelles, au point qu'aucune d'importance n'est venue s'établir à St-Jérôme pendant les sept dernières années.

Le vote a été de 1000 en faveur de l'abolition et 420 contre, donnant une majorité de 580. La différence est encore plus forte sur l'évaluation, étant de 18 millions en faveur et seulement 5 contre. Nous nous permettons de considérer ce résultat comme un indice que la population a bien compris les explications qui lui ont été données par les journaux locaux.

Le deuxième règlement avait pour objet d'accorder à la Compagnie Tower une exemption partielle de taxe pour une période de 10 ans. Cette exemption lui avait

été promise lors de son établissement, mais le règlement à cet effet avait été renversé. C'est pourquoi il était présenté de nouveau à la population. Cette compagnie, qui au début n'employait qu'une vingtaine d'hommes, en occupe aujourd'hui une centaine. Pour l'aider davantage, la Cité propose l'ouverture des rues O'Shea et Melançon. Pour ce règlement le vote s'est donné dans les mêmes proportions que pour le précédent.

Le suivant, relatif au zonage et à la construction, change la hauteur des étages et permet la construction d'une deuxième bâtisse résidentielle sur un même lot. Il a été approuvé dans une proportion de 4 contre 1.

DETAIL DU VOTE		Règlement sur la machinerie :	
Votes	Evaluation	Votes	Evaluation
Pour 1000	\$18,162,208.00	Pour 455	
Contre 420	4,975,546.00	Contre 1663	
		Majorité 1198	
		Majorté 580 \$13,186,662.00	
		Fixant l'évaluation de la Tower :	
		Votes	Evaluation
		Pour 987	\$17,685,362.00
		Contre 450	5,151,579.00
		537 \$12,533,783.00	
		Zonage et construction :	
		Pour 1111	

Contre 297
414

Pour ne pas prendre de décision arbitraire sur la question de l'abolition des machines à boules, qui lui était demandée par de nombreuses requêtes, le conseil avait décidé par un vote partagé de consulter l'opinion publique. Ceci fut fait par un bulletin qui se lisait comme suit : Etes-vous en faveur d'une réglementation sévère avec sanctions rigoureuses, pour une période d'essai d'un an, des jeux de bagatelle, tables de tirage avec boules (pin-ball machines), pool miniature, trou-madame, et de tir mécanique ou électriques ? OU Etes-vous en faveur de l'abolition de ces jeux immédiatement ?

Sur un total possible de 5200 voteurs, répartis en 2400 propriétaires et 2800 locataires, 2339 ont exercé leur droit de vote. Se basant sur cette enquête, le conseil adoptera un règlement abolissant les machines à boules et autres jeux connexes. 1437 propriétaires ont voté sur les règlements, sur un total de 2400.

Considérations sur la vie canadienne

DEMENTIR, C'EST VAINCRE

(par Eugène L'HEUREUX)

Quand on lutte contre un parti politique dont la principale caractéristique est la tromperie, la meilleure arme à utiliser, c'est le démenti.

Aujourd'hui, c'est une annonce publiée par l'Union Nationale, dans presque tous les journaux de la province, que je démentirai.

Cette année comme en 48 et 52, il faut s'attendre à voir tous les journaux de la province couverts d'annonces électorales payées par l'Union Nationale, ce parti si vite enrichi, grâce à une caisse électorale utilisant des méthodes que les autres partis n'avaient jamais eues.

Que le parti riche paye beaucoup d'annonces à tous les journaux, en vue de communiquer sa version politique aux électeurs et en vue d'amadouer les administrateurs de toutes les feuilles influençables de cette façon, ça me va, parce que cet étalage de richesse, avec le temps, sert mieux les partis pauvres que le parti riche.

Mais, au nom de tous les citoyens de cette province, j'exige que l'Union Nationale rédige ces annonces avec au moins un minimum de respect pour la vérité.

La partie principale de cette annonce, juste en-dessous du portrait de M. Duplessis, se lit ainsi : "L'origine d'une véritable législation sociale, dans la province de Québec, remonte aux premiers jours de l'Union Nationale, alors que l'hon. MAURICE DULESSIS INSTITUA LA LOI DES PENSIONS DE VIEILLESSE".

Que l'on donne au terme "législation sociale" son sens large ou son sens restreint, cette affirmation de l'Union Nationale est une fausseté.

La législation ouvrière et l'institution des unités sanitaires par M. Taschereau, pour ne mentionner que ces deux exemples, étaient, au sens large du mot, des initiatives de Législation sociale admirables.

Mais je tiens surtout à démentir le membre de phrase horriblement sophistiqué, malhonnête et faux de cette annonce publiée par l'Union Nationale concernant l'institution, chez nous, d'une mesure de législation sociale au sens strict : les PENSIONS DE VIEILLESSE. — Pour cela, j'en fais l'historique, bref mais vrai, que voici :

D'abord, l'institution des pensions de vieillesse est une oeuvre du parti libéral, dans le Canada et même dans la province de Québec. A la Chambre des Communes, M. King fit voter une loi à cet effet, en 1924, malgré l'opposition des conservateurs. Cette loi fut rejetée au Sénat, où la majorité était conservatrice, à ce moment-là.

En 1927, M. King, réussit à faire adopter sa loi par la Chambre des Communes et par le Sénat, les libéraux étant devenus la majorité à la Chambre-Haute.

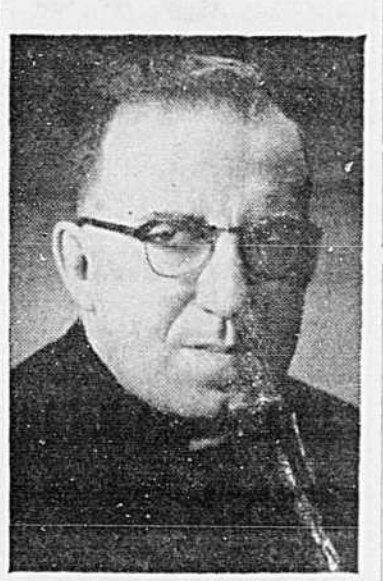
Dans Québec, c'est l'hon. Alexandre Taschereau qui fit adopter, le 10 juin 1936, une loi de collaboration avec Ottawa pour le paiement de pensions aux vieillards du Québec.

Avant d'aller plus loin, je fais ici un bref commentaire sur l'attitude de M. Taschereau vis-à-vis des pensions de vieillesse.

L'Union Nationale évoque souvent ce qu'elle appelle le REFUS des pensions de vieillesse par M. Taschereau. Or, contrairement à ce que disent l'annonce et toute la propagande mensongère de l'Union Nationale, c'est bien M. Taschereau et M. Godbout — non pas M. Duplessis — qui ont institué la Loi des Pensions de vieillesse dans notre province.

Que le Gouvernement Taschereau ait trop tardé à instituer la Loi provinciale des Pensions de vieillesse, voilà une toute autre chose. Mais il n'appartient pas à M. Duplessis de rappeler à M. Taschereau. (Suite à la page 5)

25 années de prêtrise de l'abbé P. Labelle



Lachute (DNC). — De grandes fêtes auront lieu, à la paroisse St-Lucien le 29 mai prochain à l'occasion du 25e anniversaire de la prêtrise du curé-fondateur de cette paroisse, l'abbé Paul Labelle.

Le jubilaire chantera lui-même (Suite à la page 5)

ELECTIONS AU ROTARY



M. W. H. SANDERSON
M. B. MARCHESSAULT
M. W. H. Sanderson, gérant du Bureau National de Placement à St-Jérôme a été élu président du club Rotary pour le terme commençant le 1er juillet. M. B. Marchessault a été choisi vice-président. Les autres directeurs élus sont MM. Albert Daly, Paul Brosseau, Bernard Vincent, Eugène Tremblay et Jules Pagé.

Grand succès du dîner-causerie

Le dîner causerie, tenu dimanche dernier, dans la grande salle du nouveau centre social diocésain au profit de l'oeuvre du Grand Séminaire de St-Boniface dont la charge a été déléguée aux Chevaliers de Colomb, par les officiers du Conseil Suprême et les autorités religieuses.

Merci aux dames et demoiselles qui ont vendu des billets de tirage. Mme Bruno Poirier, Mme Jean-C. Rolland, et Mesdemoiselles Pierrette et Nicole Thivierge, filles de notre Grand Chevalier Philippe Thivierge. La nourriture pour le souper fut fournie gratuitement par Les Compagnons, Isidore Auger, Marché Central, Frs. G. Dagenais, Boulangerie Maisonneuve, Gâteaux Vachon, Godfroid Lapointe, Boulangerie Georges Girardeau, Bouvrette et Pautz, (St. Jérôme Wholesale), Léo Blondin, C.-E. Fortier, etc.

La conférence de M. Lionel Bertrand fut gracieusement radiodiffusée par le poste des Laurentides CKJL St-Jérôme, dont M. Jean Lalonde est le président.

Une mention spéciale à M. Marcel Piché du "Foyer du Cadeau" qui nous a fourni un appareil de télévision pour accommoder ceux qui ont assisté au souper-causerie.

La prochaine activité en vue d'atteindre l'objectif pour la campagne du Séminaire de St-Boniface, sera au Centre Diocésain, une grande partie de cartes. Les billets seront en vente dès cette semaine. Cette soirée aura lieu SAMEDI le 28 avril prochain. AUSA, un Tag-Day aura lieu les 4-5-6 de Mai.

Au nom de tous les Chevaliers de Colomb du Conseil 1892 ils nous font grandement plaisir d'apprendre la récente nomination du curé des membres et leurs épouses ainsi.

C'est un merci sincère du Grand Chevalier M. Philippe Thivierge ainsi que de M. Léo Blondin, Président du Comité de St-Boniface, pour la coopération apportée par les membres et leurs épouses ainsi.

(Suite à la page 5)

M. L. Bertrand se déclare en faveur de l'assurance-santé

Dans un discours prononcé aux Communes lundi, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, a particulièrement insisté sur la sécurité sociale pour combattre le communisme, et après avoir demandé certaines modifications aux lois actuelles, il a demandé au gouvernement fédéral d'instituer le plus tôt possible l'assurance-santé et l'assurance-hospitalisation.

Il a rendu tout d'abord un hommage au parti libéral qui a été l'infatigable artisan des lois de sécurité sociale dont jouit le pays, et qui ont contribué à créer au Canada un climat de bien-être devenu indispensable.

Nécessité nous est donnée de résumer ce discours, mais nous en donnerons les principaux paragraphes. Au chapitre des Allocations familiales, le député de Terrebonne, après avoir indiqué que cette loi avait rendu d'immenses services "et répondu à un désir humain de protection et d'aide au sein de la famille même", souligne que les demandes répétées faites au cours des dernières années "de doubler le taux sans augmenter les taxes" étaient à son avis fort mal présentées. Il est cependant de l'opinion qu'il a sans cesse exprimée au Parlement et dans son comité que la Loi des Allocations familiales devrait faire l'objet d'une révision. Et il dira : "Il y a bientôt 11 ans que la loi a été adoptée. Le gouvernement lui a consacré plusieurs centaines de millions de dollars, et cet argent n'a pas été perdu. Ces dollars ont contribué à la santé de la nation. Ils ont permis à des milliers d'enfants d'être mieux nourris, mieux soignés, mieux habillés, mieux instruits. Et le chèque d'allocations familiales qui arrive chaque mois, au même jour et à la même heure, distribué sans aucune partisanerie politique et employé à bon escient, a contribué et contribue encore à créer ce climat de contentement familial dont s'honore le pays. Depuis 11 ans le coût de la vie a sensiblement augmenté; j'ai l'impression que le temps est venu de faire une révision de la loi, et de fixer de nouveaux taux en conformité avec le coût de la vie". Il ajoute que l'argent qu'investit le Canada pour former la société de demain, n'est pas perdu; c'est un actif qui ajoute encore à son incontestable prestige.

M. Bertrand a aussi réclamé que l'enquête que doivent subir les aveugles sur leurs moyens de subsistance devrait être abolie, et que les amis des Chevaliers qui par leurs présences permettent d'aider efficacement l'oeuvre du Grand Séminaire de St-Boniface dont la charge a été déléguée aux Chevaliers de Colomb, par les officiers du Conseil Suprême et les autorités religieuses.

M. Bertrand se déclare en faveur de l'assurance-santé à laquelle M. Bertrand a consacré la majeure partie de son discours, il a déclaré que le comité de Terrebonne était en faveur d'une telle législation. Il a même soutenu que la population canadienne dans son ensemble favorisait le projet, et qu'elle ne pardonnerait pas au gouvernement (Suite à la page 2)

Le député de Terrebonne, qui avait en de nombreuses occasions plaidé la cause des infirmes et des invalides avant que des allocations en leur faveur fussent mises dans nos lois, a dit au sujet de cette loi approuvée après des entretiens entre les représentants du gouvernement fédéral et ceux des provinces, ce qui suit : "Je trouve personnellement que la loi est trop rigide, et un grand nombre de cas qui m'ont été soumis après avoir été refusés, m'en ont donné nettement la preuve. Nombre de ces cas de nouveau soumis aux autorités, ont été favorablement accueillis. Il ne faut pas à mon avis que cette loi en soit une pour les mourants, et il devient nécessaire qu'elle devienne plus élastique. Car peuvent être considérées comme invalides nombre de personnes qui sans être clouées sur un lit ou rivées à une chaise-longue, sont par une infirmité quelconque, même si elles ont l'usage de leurs pieds et de leurs mains, empêchées de gagner leur vie ou continuellement refusées sur le marché du travail. Nombre d'applications pourtant sérieuses, ont été écartées, et le peu de latitude que donnent les règlements me semble en être directement la cause. Ne serait-il pas à conseiller qu'une étude fût faite sur ces applications refusées, aux fins de déterminer si les présents règlements ne pourraient être modifiés de façon à ce que la loi soit véritablement effective et remplisse les objets pour laquelle elle a été instituée".

En marge de l'assurance-santé à laquelle M. Bertrand a consacré la majeure partie de son discours, il a déclaré que le comité de Terrebonne était en faveur d'une telle législation. Il a même soutenu que la population canadienne dans son ensemble favorisait le projet, et qu'elle ne pardonnerait pas au gouvernement (Suite à la page 2)

M. Bertrand a aussi réclamé que l'enquête que doivent subir les aveugles sur leurs moyens de subsistance devrait être abolie, et que les amis des Chevaliers qui par leurs présences permettent d'aider efficacement l'oeuvre du Grand Séminaire de St-Boniface dont la charge a été déléguée aux Chevaliers de Colomb, par les officiers du Conseil Suprême et les autorités religieuses.

Merci aux dames et demoiselles qui ont vendu des billets de tirage. Mme Bruno Poirier, Mme Jean-C. Rolland, et Mesdemoiselles Pierrette et Nicole Thivierge, filles de notre Grand Chevalier Philippe Thivierge. La nourriture pour le souper fut fournie gratuitement par Les Compagnons, Isidore Auger, Marché Central, Frs. G. Dagenais, Boulangerie Maisonneuve, Gâteaux Vachon, Godfroid Lapointe, Boulangerie Georges Girardeau, Bouvrette et Pautz, (St. Jérôme Wholesale), Léo Blondin, C.-E. Fortier, etc.

La conférence de M. Lionel Bertrand fut gracieusement radiodiffusée par le poste des Laurentides CKJL St-Jérôme, dont M. Jean Lalonde est le président.

Une mention spéciale à M. Marcel Piché du "Foyer du Cadeau" qui nous a fourni un appareil de télévision pour accommoder ceux qui ont assisté au souper-causerie.

La prochaine activité en vue d'atteindre l'objectif pour la campagne du Séminaire de St-Boniface, sera au Centre Diocésain, une grande partie de cartes. Les billets seront en vente dès cette semaine. Cette soirée aura lieu SAMEDI le 28 avril prochain. AUSA, un Tag-Day aura lieu les 4-5-6 de Mai.

Au nom de tous les Chevaliers de Colomb du Conseil 1892 ils nous font grandement plaisir d'apprendre la récente nomination du curé des membres et leurs épouses ainsi.

C'est un merci sincère du Grand Chevalier M. Philippe Thivierge ainsi que de M. Léo Blondin, Président du Comité de St-Boniface, pour la coopération apportée par les membres et leurs épouses ainsi.

(Suite à la page 5)

BOURSE D'ETUDE BRADING



Mlle Suzanne Allaire de St-Antoine des Laurentides, rang Ste-Marguerite, a gagné une bourse d'étude de \$350, donnée par la compagnie Brading. Mlle Allaire a choisi Proulx Business College pour poursuivre ses études. Sur la photo ci-haut on voit de gauche à droite, M. Frank Rovada, surveillant du district Laurentien pour la compagnie Brading, Mlle Allaire, M. Jos Proulx et M. Léonard Gratton représentant Brading à St-Jérôme. (Cliché L'Avenir par G. Lachapelle).



"Chipton" organisé par l'Amicale du Collège de St-Jérôme

Semaine du 16 au 22 avril 1956

A l'occasion du 60e anniversaire de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes dans notre ville, les ANCIENS ELEVES organisent une grande semaine de l'AMICALE.

A cet effet le bureau de Direction a décidé d'organiser une grande vente de CHIPS dont le profit serait versé aux oeuvres de l'Amicale et entre autre pour aider nos grands garçons de l'Ecole Supérieure à poursuivre leurs études jusqu'à la douzième année et même davantage.

Nous espérons que la population de St-Jérôme recevra bien les vendeurs qui se présenteront à leur domicile afin d'encourager une oeuvre de première importance pour notre jeunesse, à savoir : la poursuite des études de nos garçons.

Donc : mardi soir prochain le 17 avril, vous recevrez chez vous un ANCIEN qui viendra vous vendre des "chips". Nous commençons ainsi à penser à notre Conventum annuel qui aura lieu cette année, le 27 mai, soit le 4e dimanche de mai. Communiqué

L. O. C.
Le 12 avril, assemblée de tous les membres, programme religieux, LA CONFIRMATION A LA J.O.C.

Assemblée de toutes les équipes, mercredi soir, au local de la J.O.C.
CLUB RICHELIEU
Mardi soir prochain à 6 h. 30, à l'Hôtel Lapointe, causerie par le Dr McCabe sur la fluoruration de l'eau, à laquelle la Société dentaire des Laurentides, les médecins et le conseil de ville assisteront.

PAROISSE ST-ANTOINE
Neuvaine à Ste-Thérèse de l'enfant Jésus, tous les mardis du 17 avril au 12 juin.
CHAMBRE DE COMMERCE Senior

Plus de 140 personnes ont déjà répondu à l'invitation de devenir membres de la Chambre. Nous demandons à ceux qui n'ont pas encore envoyé leur contribution de le faire sans délai pour nous permettre de préparer les activités de 1956.

AU S. P. M.
Inscription du 3 au 30 avril pour les cours d'été de préparation au mariage.
PATINS A ROULETTES

Les personnes intéressées à ce genre de patinage, et qui veulent signer la requête qui sera présentée au conseil de ville, peuvent appeler 4712-5187-5043.

SPORTSMAN SHOW LES 13-14-15 AVRIL 1956 A LA SALLE MUNICIPALE

L'AVENIR DU NORD
 JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897
 PUBLIE A SAINT-JEROME, Cte Terrebonne
 295, St-Georges - C. P. 160 - Tél. 4350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

DIRECTION :
 Président : Me J-Marc Vermette, n.p., directeur politique
 Vice-président : Arthur Gohier, Saint-Jérôme.
 Trésorier : Roland Boek, industriel, Montréal.
 Secrétaire : Me Gérard Vermette, notaire, St-Janvier.
 L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avénir du Nord Ltée
 et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc.,
 303, Ave Parent, St-Jérôme, Que.

ADMINISTRATION ET REDACTION :
 Directeur : Léo Cadieux.
 Rédaction : Marcel Léonard.
 Publicité : Georges Dunnigan.
 Comptabilité : Yvon Bouchard.
 Chronique sportive : Gaston Laporte.

M. L. BERTRAND...
 (Suite de la page 1)
 vernement de s'arrêter maintenant en chemin, et que "les gouvernements provinciaux dont la collaboration sera refusée, pourraient être jugés sévèrement par leurs commettants, tant cette question en est une qui touche le peuple de près et lui paraît maintenant indispensable".

vient impossible au petit salarié de faire face au coût excessif de l'hospitalisation. Je conçois qu'un hôpital, comme un hôtel, doit pour faire face à ses frais d'administration imposer un loyer de séjour qui souvent paraît exorbitant, mais il n'en reste pas moins le fait indéniable que les frais médicaux et les frais d'hospitalisation sont élevés. Le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé dans le

rance-maladie, ou soit que les compagnies de qh ils relèvent aient adopté un plan collectif d'assurance-maladie qui les protège, eux et leurs dépendants. Par ailleurs il reste un grand nombre de Canadiens, surtout dans les classes laborieuses et modestes, qui n'ont aucune sorte de protection. Leurs moyens ne s'y prêtent peut-être pas. Leurs employeurs y sont peut-être opposés ou n'y ont guère pensé. Leurs salaires ne leur permettent pas d'adhérer à un plan privé d'assurances, et si leurs revenus sont insuffisants pour recourir même à la médecine préventive, à plus forte raison ils deviennent impuissants devant les frais qu'impose l'hospitalisation. Ceux-là, je vous l'avoue, même malades attendront jusqu'à la dernière minute pour voir le médecin, à cause même de leurs ressources insuffisantes; ils cachent leur mal et souffriront en silence, recourront à des calmants et à des remèdes de fortune. Et quand l'heure viendra où la maladie impose l'entrée à l'hôpital, ces gens seront voués d'abord à ne jamais recouvrer la santé, mais à subir en plus les ennuis qui découlent d'une santé compromise.

Le député de Terrebonne s'étonnera que certaines associations puissantes du pays hésitent à se prononcer, conseille la prudence, sous le prétexte à peine voilé que les taxes pourraient augmenter. Par ailleurs il se réjouit que les groupements de bienfaisance et les associations ouvrières réclament cette mesure de sécurité sociale. Puis il expose que le Canada n'est pas en arrière dans le domaine de l'hygiène publique, énumère nombre d'initiatives menées à bonnes fins, et souligne que "de grands progrès ont été accomplis dans la lutte contre la tuberculose, le cancer, les maladies mentales et les autres maux dont souffre l'humanité". Il rend un hommage à l'hon. Paul Martin, le ministre de la Santé, et souhaite qu'il conduise à bonnes fins ce projet qui est à la taille de son dévouement.

Puis le député de Terrebonne prendra la défense du petit salarié qui doit compter sur le travail quotidien, à qui il n'est pas permis d'être malade, qui n'ambasera jamais de fortune, et qui après quarante ans de labeurs n'aura que quelques centaines de dollars péniblement économisés pour faire face aux imprévus de la maladie et de la vieillesse. Et il dira ce qui suit :
 "Combien nombreux sont ceux qui viennent au bureau et me montrent des comptes d'hôpital impayés, et qui en plus de leurs soucis coutumiers, se sentent déjà torturés par les mêmes factures qui ne cessent de leur parvenir. Les hôpitaux réclament; ils ont besoin pour subsister qu'on les paie. L'hospitalisé le peut-il toujours? Là est le point. L'assurance-santé, tout en aidant le citoyen aux prises avec la maladie, aidera les hôpitaux à remplir efficacement leur rôle.

M. Bertrand soulignera plus loin que ce qui ravage la santé, la mine, la fane, la détruit, ce n'est pas le travail, mais les soucis moraux et financiers. "Qu'on descende, dit-il, vers les couches malheureuses de la société, et on cons-

atera ce qui en est. Le petit salarié comprendra que même s'il doit fournir sa part dans un programme d'assurance-santé, il n'aura plus par ailleurs quand l'heure du malheur sonnera, la terrible gêne d'avoir à déclarer à son médecin et aux autorités de l'hôpital son impuissance à payer, de sentir constamment son amour-propre à leur de peau, et d'avoir ensuite à vivre, à cause d'un flot de dettes accumulées, dans le découragement, et parfois dans le désespoir. Nous qui sommes plus favorisés devons nous mettre en tête qu'à côté de nos maisons il y a des taudis, qu'il y a des gens qui, faute de ressources, n'ont jamais visité leur province ou leur pays et qui ne verront jamais la Floride, et nous convaincre, quand nous critiquons l'humble foyer qui à son appareil de télévision, qu'il faut aux pauvres aussi leurs moments de détente et de joie. Dans cette époque de vie facile, où les sports drainent tant d'argent, où la soif du voyage s'intensifie d'une année à l'autre, où les luxueuses salles à manger regorgent de clients indifférents à la facture, où dans les grills et dans les bars on va jusqu'au dollar pour un verre de scotch ou de rye, je n'admettrai jamais que ceux qui sont les premiers à critiquer ou à refuser de payer quelques dollars addition-

nels en impôts, pour assurer le maintien et le développement de notre programme de sécurité sociale".

Le député de Terrebonne souligne que le communisme n'existe pas dans un pays où la production est abondante, les salaires intéressants, le régime de vie élevé, dans un pays qui s'occupe des classes qui peinent et prend soin des malades et des déshérités. Une loi comme l'assurance-santé donnera à une nation comme la nôtre sa paix intérieure.

A la fin de son discours il y a ces deux paragraphes que nous citons dans le texte :
 "Quant à moi je suis prêt à payer des impôts pour qu'un programme d'assurance-santé soit mis en vigueur. Pas nécessaire de tout chambarder; il n'est pas question d'imposer une médecine étatisée. Il n'est pas question d'écarter le choix du médecin ou le médecin de sa préférence. Il n'est pas question de main-mise sur les hôpitaux et sur les organisations qui les dirigent. L'autonomie des provinces peut être respectée, et elle doit être respectée. Le gouvernement fédéral consent à défrayer la moitié du coût d'un tel plan d'assurance-santé, et s'il est vrai qu'il lui faut l'adhésion de six provinces pour aller de l'avant, je souhaite qu'il les ait le plus rapide-

ment possible, et que la province de Québec soit du nombre.
 "S'il arrivait, poursuit le député de Terrebonne, que trop d'obstacles entravassent ce plan national d'assurance-santé, s'il arrivait que les provinces s'y refusassent pour de multiples raisons que je n'ai pas à analyser, je suis d'avis que le gouvernement ne devrait pas fermer le dossier qu'il a ouvert à l'intérêt général du pays tout entier. Il lui appartiendra de trancher la question devant les électeurs lors de la prochaine électorale, ou encore si les circonstances deviennent pressantes d'aller vers eux au moyen d'un référendum, pour trancher définitivement la question".

LOCATION AVEC PRIVILEGE d'achat à termes faciles

De Dactylographes "REMINGTON"

Procurez-vous la toute nouvelle machine à écrire portative

Venez essayer sa TOUCHE MAGIQUE épousant la forme des doigts...

Voyez son CHANGEUR de RUBAN simplicité et exactitude...
 Constatez comme elle possède tous les avantages d'une grosse machine. MEME CLAVIER, MEME ROULEAU, etc...

SIGNELEZ : 3459 ou rendez-vous à la BIJOUTERIE BENOIT INC.

Vente — Réparation — Location de Machines à écrire
 Machines à additionner et Caisses enregistrees
 Ameublement de bureau

285 ST-GEORGES — ST-JEROME

LA FARINE Robin Hood "ÉPROUVÉE AU FOUR"

GARANTIT DES RÉSULTATS PARFAITS!

LA FARINE ENRICHIE DE VITAMINES Robin Hood LA FARINE À TOUTES FINES GARANTIE

LA FARINE ENRICHIE DE VITAMINES Robin Hood LA FARINE À TOUTES FINES GARANTIE

LA FARINE DE BEAUCOUP LA PLUS EN DEMANDE AU CANADA

P.S. Pour de merveilleuses recettes, écrivez à Rita Martin, Département HFF, Casier postal 150, Montréal.



DEUX GARDIENNES
veillent sur votre enfant

Vous ne voyez jamais cette deuxième gardienne. Et pourtant elle est là, tout près — toujours vigilante et prête à vous venir en aide — juste au bout de votre ligne téléphonique. Quand vous désirez vous assurer que tout va bien chez vous, il suffit généralement que vous appelez votre gardienne, ou qu'elle vous appelle. Mais il peut arriver que, vous ou votre gardienne, vous vous trouviez dans un cas d'urgence. Appelez alors directement la téléphoniste; elle fera le nécessaire. Elle est là pour vous aider, pour faire de votre téléphone le gardien de votre sécurité et de votre tranquillité d'esprit.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Où vas-tu?

...prendre une **GOLDEN** la bière plus légère et plus moelleuse

MOLSON'S GOLDEN ALE

un produit MOLSON

ENFIN! ELLES SONT ARRIVÉES!

FORDS 6 CYLINDRES

CHEZ **SIMARD AUTOMOBILE INC.**

PUISSANCE - CONFORT - ECONOMIE SONT LES CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

FORD

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES ST-JEROME TEL. 3583

C'est une véritable ruée!

"N'ATTENDEZ PLUS!!"

Faites comme eux, achetez une Pontiac!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

VOICI le meilleur moment pour acheter votre Pontiac 1956 — la nouvelle voiture qui vous offre une surabondance de tous les avantages que vous en attendez. Et combien facile à acheter. La Pontiac a la plus grande puissance des voitures de sa classe — jusqu'à 227 chevaux, dans une série de 5 moteurs sensationnels. Et quelle élégance — ses lignes élancées donnent une impression de vitesse et de plein essor. Une randonnée d'essai vous démontrera la qualité de sa performance — sa souplesse et sa jeunesse. Et surtout n'oubliez pas sa triple économie — à l'achat, à l'usage et au moment de la reprise. Soyez économe, achetez une Pontiac aujourd'hui!

VITE! N'attendez plus! Achetez votre **PONTIAC** AUJOURD'HUI

LORRAIN AUTO LTEE
 813, rue St-Georges SAINT-JEROME Tél. 3551

TELEVISION
Dépositaire des marques "PHILCO"
Admiral, R. C. A. Victor, Philips, Marconi
Garantie d'un an — Jusqu'à deux ans pour
payer — Appareil prêt en cas de
réparation
SPECIALITE : Service prompt et com.

CLEMENT LEGAULT
Magasin établi il y a 35 ans
STE-SCHOLASTIQUE — TEL. 42-W



L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié à Saint-Jérôme

CHIFFRE

Soutenons nos industries, elles sont un gage de prospérité. Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local.



Voire crédit est bon chez HARRY

Vous êtes invités à venir vous habiller ici

RENDEZ-NOUS VISITE

HARRY

328, ST-GEORGES — TEL. 3463

Jeudi, 12 avril 1956

L'AVENIR DU NORD

PAGE 3

LE CIVISME LE DEVOIR DE VOTER

Au lendemain des élections, les journaux déplorent souvent le pourcentage élevé des électeurs qui se sont abstenus de voter. Leur abstention n'était pas une protestation, elle n'avait pour cause que la négligence, l'insouciance et parfois le scepticisme. Dans certains pays, on a voulu remédier à cette abstention en rendant le vote obligatoire et cela, sous peine de sanctions. Nous n'en sommes pas encore rendus là, heureusement. Souhaitons que la conviction de notre dignité personnelle et l'intérêt que tout bon citoyen doit porter pour la chose publique, nous préservent de cette nécessité.

POURQUOI VOTER ?
Notre devoir de voter découle de la forme démocratique de notre gouvernement. Une démocratie, digne de ce nom, n'est pas une agglomération amorphe d'individus, ce doit être un organisme vivant, formé de personnes conscientes de leurs responsabilités et de leurs propres convictions. "Quand on réclame plus de démocratie et une meilleure démocratie, dit Pie XII, cette exigence ne peut avoir d'autre signification que de mettre le citoyen toujours davantage en mesure d'avoir sa propre opinion, de l'exprimer et de la faire valoir d'une manière conforme au bien commun". C'est surtout à l'occasion du devoir électoral que le citoyen est en mesure d'exprimer et de faire valoir son opinion.

Le souci du bien commun doit nous inciter à voter. En optant pour un candidat que nous jugeons plus apte à gérer les affaires publiques, nous affirmons que le bien commun nous tient à cœur. L'abstentionniste s'y montre indifférent, indifférence coupable, honteuse, quand on songe que le bonheur, le bien-être de milliers de personnes dépend du résultat de la consultation électorale.

LA PREPARATION ELOIGNEE :

Voter judicieusement suppose d'abord une préparation éloignée. Que penser d'un citoyen qui s'empresse de bon matin, d'aller déposer son bulletin de vote dans l'urne et qui n'a pas lu et qui ne lit jamais un journal sérieux et sérieusement ! Il a, quelques fois peut-être entendu, à travers quelques émissions radiophoniques, quelques bribes de nouvelles d'importance, nouvelles qui se rapportent à de graves questions. Pour ce citoyen, c'en est assez, son opinion est faite : il va voter. Faites-le parler, demandez-lui de motiver ses opinions : réponses vagues. Que sait-il au juste sur les derniers événements, sur les derniers développements de la politique de son pays ? Le citoyen doit se rappeler qu'il possède dans le vote, une arme puissante, mais une arme à deux tranchants. C'est donc un devoir pour lui de se renseigner pour voter judicieusement. Pour cela, il doit se renseigner sur les problèmes d'actualité. Il est relativement facile pour un citoyen de se renseigner quand il s'agit de questions qui se rapportent à son comté, à sa ville ou à son village. Des intérêts immédiats le pressent. L'indifférence en politique se manifeste dans la mesure où l'intérêt personnel n'est pas immédiatement en cause. On s'excuse sous différents prétextes : Ce n'est pas notre problème, notre opinion personnelle ne changera rien, on n'est pas suffisamment renseigné etc... On doit se rappeler que tout ce qui touche, tout ce qui se rapporte au bien commun est notre problème. Le bien commun, en effet, c'est le bien de tous et de chacun et donc le nôtre aussi. Si notre opinion est la seule à s'exprimer, elle ne changera pas grand-chose, mais c'est le devoir de tous d'exprimer judicieusement son opinion. Il est vrai que nos moyens personnels de renseignements ne peuvent suffire quand il s'agit d'un problème vaste, mais on a toujours à sa disposition le journal, la radio et la télévision, pourvu qu'on ne s'en serve pas uniquement pour se distraire mais aussi uniquement pour se renseigner. Le journal, la radio, la télévision n'ont pas seulement pour but de satisfaire notre curiosité, de nous distraire, de nous mettre au courant des derniers potins. Ces moyens de communications ont aussi un rôle important à remplir dans le domaine de l'information, une information qui, tout en permettant une interprétation pour le rédacteur, doit quand même demeurer objective.

LA PREPARATION PROCHAINE :

Voter judicieusement comporte aussi une préparation prochaine. C'est surtout en période électorale que le citoyen doit faire preuve d'esprit critique, au sens constructif du mot. Certains candidats pourront se montrer peu scrupuleux dans les moyens pour convaincre leurs électeurs. Malgré les passions qui ne manquent pas de faire s'agiter à l'occasion d'une campagne électorale le citoyen devra quand même être capable de porter un jugement objectif : n'avoir en vue que le bien commun.

Quant aux programmes préconisés par les candidats, l'électeur devra donner sa préférence à celui qui favorise l'intérêt général, le bien commun plutôt que l'intérêt et le bien-être individuel. Le candidat n'est-il pas élu pour servir la collectivité ? Sans léser les droits essentiels des individus, le candidat-élu doit travailler au bien commun.

Un citoyen et un citoyen chrétien doit se rappeler que dans son choix, les valeurs matérielles doivent être subordonnées aux valeurs spirituelles. Les valeurs matérielles ne se justifient qu'en autant elles élèvent l'homme, qu'elles le rendent plus conscient de sa dignité d'homme et de chrétien. Un électeur qui attache une grande importance à la politique morale et religieuse d'un candidat est un électeur qui défend son pays aussi bien que sa foi.

Vianney Dupré, prêtre-vic.

LA SOCIETE DES ARTISANS



La photo ci-haut a été prise lors d'une fête en l'honneur de M. Lucien Aubuchon, pour célébrer sa nomination à la charge de directeur de la Société des Artisans. Dans le groupe on reconnaît M. et Mme Aubuchon, M. René Paré, président de la Société, M. l'abbé Paul-Emile Allard, vicaire à Ste-Paule et l'échevin B. Pilon.

BRULEUR A L'HUILE Pour avoir le meilleur rendement possible de votre brûleur et votre système de chauffage.

CONFIEZ-EN LE SOIN A DES EXPERTS
Votre brûleur a donné cet hiver un grand effort
Il a besoin d'un bon nettoyage

SECURITE ET RENDEMENT

ADRESSEZ-VOUS A

LES HUILES DE ST-JEROME ENRG.
ST-ANTOINE TEL. 4981

Nevaine en l'honneur de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et Saint Antoine de Padoue

Du mardi 17 avril au mardi 12 juin, en l'église St-Antoine-des-Laurentides, M. le curé J. Armand Sabourin, prêchera, pour la quatrième année consécutive, une Neuvaine de mardis en l'honneur de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus et de St-Antoine de Padoue. La cérémonie commencera à 8 h. du soir et sera suivie de la Messe et de la communion. Après la messe, on pourra vénérer les reliques de Ste-Thérèse et de St-Antoine.

Communiqué

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

21e RAPPORT ANNUEL La CAISSE POPULAIRE de SAINT-JEROME

Société régie par la loi des Syndicats Coopératifs de Québec

Boni sur capital social : 4% Intérêt sur épargne : 2½%

190, avenue Parent Tél. : 4290 St-Jérôme

Situation au 31 décembre 1955

Actif		
Obligations	\$ 1,263,672	
Caisse C. Desj. MU	7,000	
Société d'Ass. C. Pop.	500	
Assurance-Vie Desjardins	5,000	
Placements		\$1,276,172
Reconnaisances de dette	341,440	
Hypothèques	1,795,577	
Prêts aux sociétaires		2,137,018
Immeuble	94,884	
Inventaire	17,481	
Argent en Caisse et en dépôts	594,489	
TOTAL DE L'ACTIF		4,120,044
Dépenses	33,920	
Intérêts payés	63,044	
Bonis payés	392	97,356
		\$ 4,217,400
Passif		
Capital social	330,433	
Epargne	3,529,413	
TOTAL DU PASSIF		3,859,846
Taxe d'entrée	1,328	
Bénéfices	150,612	151,940
Fonds de réserve	157,000	
Fonds de prévoyance	48,000	
Fonds de surplus	614	
AVOIR-PROPRE, au 31 déc. 1954		205,614
		\$ 4,217,400

Certifié conforme aux livres
Robert Labbé
Bruno Martin
Fernand Cadieux René W. Hébert
Surveillants gérant

REPARTITION DES BENEFICES - 1955

Dépenses et dépréc. inventaire 23% \$35,403
Intérêts et bonis aux sociétaires 50% 75,671
Excédent à l'avoir-propre 27% 40,866

Bénéfices de l'année \$ 151,940

AVOIR-PROPRE, au 31 décembre 1955 \$246,480

OFFICIERS - 1955

Aumônier
Chanoine Paul-Emile Charbonneau
curé de la cathédrale

Conseil d'Administration
M. J.-A. PARENTEAU, président
M. J.-A. CHARBONNEAU, vice-président
M. RENE W. HEBERT, secrétaire-général
MM. RAOUL BEAULIEU, JEAN-PAUL LEONARD
ROD. BEAUSIEUR, ARMAND PARENT
DAMASE DESJARDINS, RAYMOND PICHETTE
EUGENE DESJARDINS, EUGENE ST-VINCENT
JULES JARRY, JOSEPH TOUCHETTE

Commission de Crédit
M. DAVID ST-VINCENT, président
M. FREDERIC BELANGER, commissaire
M. ANTOINE VAILLANCOURT, commissaire

Conseil de Surveillance
M. ROBERT LABBE, président
M. FERNAND CADIEUX, conseiller
M. BRUNO MARTIN, conseiller

Personnel
M. Marcel BEAUCHAMP, Mlle Germaine DESJARDINS
M. Claude DESLOGES, Mlle Carmelle FORGET
M. Jean-Charles LAUZON, Mlle Hugette ROCHON
M. RENE W. HEBERT, gérant

Deux services nouveaux

L'ASSURANCE-VIE "PRETS"
Un certificat d'assurance est émis sur la vie de l'emprunteur, sans examen médical et pour le montant dû à la Caisse. Maximum d'assurance possible \$10,000.
Au cas de décès d'un emprunteur assuré, le montant dû à la Caisse sera payé par l'Assurance-Vie Desjardins.
La prime au taux de ½ de 1% l'an, calculée sur le solde mensuel de l'emprunt, est payable en même temps que les intérêts.
Tous les nouveaux emprunteurs bénéficieront de cette protection ainsi que tous les autres qui ont voulu s'en prévaloir.

L'ASSURANCE-VIE "EPARGNE"
Toutes les épargnes déposées alors que le sociétaire est en état de vaquer à ses occupations habituelles et entre l'âge de 0 à 55 ans seront AUGMENTÉES au décès de 100%
entre 55 et 60 ans de 75%
entre 60 et 65 ans de 50%
entre 65 et 70 ans de 25%
Toutes les épargnes inscrites au nom d'un individu seront assurées à partir du 1er mai 1956, excepté la partie des épargnes excédant \$1,000, et celles déposées après l'âge de 70 ans.

CE SERVICE SOCIAL EST ABSOLUMENT GRATUIT
aux sociétaires de la Caisse Populaire St-Jérôme

EN ATTENDANT LA "VERTE"

Le service postal et le Pacifique Canadien

A partir du 29 avril, date du changement de l'heure, le Pacifique Canadien instituera un nouveau service de voyageurs. Pendant la semaine, il y aura trois départs par jour aux heures suivantes : le matin 6 h 15 et 11 h, le soir à 7 h 15 moins 3 minutes. Les arrivées sont à 10 h 15 moins 11 le matin et le soir à 6 h 4 minutes et minuit trente. Ceci nous ramène au temps, assez éloigné déjà, où les services d'autobus n'existaient pas ou n'étaient qu'à l'état d'embryon. La différence sera que les wagons utilisés seront beaucoup plus confortables. L'utilisation de nouveaux trains de type Budd pour ces services a forcé le ministère des postes à chercher de nouveaux moyens de transport. Des soumissions ont été demandées pour le transport par camions. Ceci améliorera légèrement les services pour les endroits éloignés du nord, mais fera très peu de différence pour St-Jérôme où rien ne semble laisser à désirer.

Timbres postes

ETANT sur le sujet des postes, mentionnons en passant que deux nouveaux timbres, à dénominations de .25 et .20 cents seront émis le 7 juin. Ce qu'il est de particulier est le fait d'illustrer des industries secondaires, le premier la chimie et le second la plus importante industrie secondaire au pays, celle de la pulpe et du papier.

Erreur

DANS un travail où chaque mot, chaque fait, chaque titre, chaque annonce doit être vérifié il est inévitable qu'il se glisse une erreur de temps à autre. Quand cette erreur concerne un populaire garagiste, comme notre ami Hubert Nicolas, et ses non moins populaires marques d'automobiles, Meteor, Mercury et Lincoln, il est certain que nos lecteurs n'en ont pas déduit que le Garage Simard annonçait des ventes pour lui. Nous nous excusons, tout de même, de lui faire nos excuses et de lui transmettre celles de l'imprimerie, car tout le monde était en faute.

La fluoruration

LE club Richelieu annonce une conférence, mardi prochain, sur la fluoruration de l'eau, par le Dr McCabe, dentiste qui, à ce qu'on nous dit est une autorité sur le sujet. Les dentistes, les médecins, les autorités municipales seront invités. Par coïncidence nous recevons dans notre courrier du matin un communiqué du Crédit Social traitant de la même question. Sans commentaires, car nous ne nous permettons de porter des jugements que lorsque nous nous croyons bien renseignés sur un problème, nous relevons que les créditistes s'opposent à toute médication forcée comme étant "une grave atteinte à la liberté individuelle, puisqu'elle obligerait tous les citoyens à boire de l'eau fluorée."

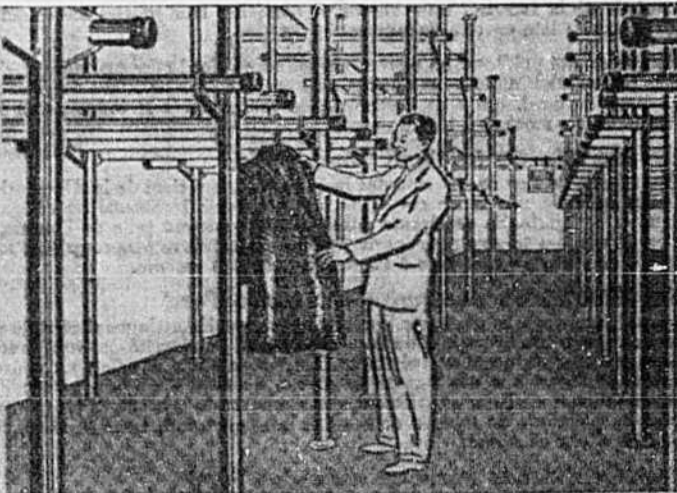
Au Municipal

L'ACTIVITE déployée autour de l'adoption des règlements, dont nous donnons un compte rendu en première page, a causé des dérangements et des retards dans l'administration de la chose publique. Ainsi la réunion du conseil, qui devait avoir lieu lundi, ne s'est tenue que mercredi soir. Il en a été de même la semaine dernière, bien que la cause fut différente. A cette dernière assemblée, l'ingénieur a présenté un rapport à l'effet que la passerelle du pont Viau avait été fermée à la circulation le 4 avril. De plus l'entrepreneur a été avisé qu'elle ne pourrait résister à la crue des eaux... L'Association des Chefs de Polices et Pompiers tiendra son parti de sucres à la cabane Riopel, samedi prochain... Mlle Monique Campeau a été engagée comme sténo-dactylo pour le bureau du trésorier de la Cité, après rapport du comité de compétence.



ENTREPOSAGE - FOURRURES

NOTRE CAMION PASSERA CHERCHER VOS FOURRURES
TEL. 3565



FAITES réserver votre place aujourd'hui dans nos propres voiltes modernes à l'épreuve du feu, du vol, du dommage des milles. Chaque vêtement est entreposé immédiatement sur un support individuel, distancé l'un de l'autre. Un courant d'air frais circule continuellement par un procédé spécial et assure à vos fourrures et lainages la meilleure sécurité qui soit.

JEAN-PAUL BEAULIEU
— AU-DELA DE 21 ANS —
AU SERVICE DU PUBLIC.
295-A, St-Georges St-Jérôme

J. CHAREST
(RR. No 2 Le Cordon St-Jérôme)
Ancienne propriété A. Vezeau.

Service de réparation

MOULINS A LAVER DE TOUTES MARQUES ELECTRIQUES OU GASOLINE ET VENTE DE MACHINES A LAVER RECONDITIONNEES
Prix à partir de \$30.00 SATISFACTION GARANTIE

TEL. : 7374

Satisfaction garantie

"ALMA"

FLEURISTE
175, rue St-Georges St-Jérôme
Livraison à Montréal le même jour

Tél. 5516
529 Atwater Montréal

Nous avons toujours en mains
ARRANGEMENTS FLORAUX COURONNES DE FLEURS
Toujours appréciés dans le deuil



\$75

POUR VOTRE VIEUX RÉFRIGÉRATEUR OU GLACIÈRE

MÔDELE 5436 — 9 PI. CU.
Disponible avec dégivrage automatique moyennant léger supplément.

SUR UN NOUVEAU RÉFRIGÉRATEUR

Beatty

9 PI. CU. MÔDELE 5436

PRIX RÉGULIER \$299.⁵⁰
ALLOCATION D'ÉCHANGE GARANTIE \$75.⁰⁰

SEULEMENT **\$224.⁵⁰**

avec échange, tant que la quantité durera

Aucun Versement Comptant
\$3.00 PAR SEMAINE
24 MOIS POUR PAYER

Même sans notre généreuse allocation d'échange, le Beatty 9 pi. cu. tel qu'illustré est offert à un prix moindre que la plupart des 8 pds. De plus, le réfrigérateur Beatty possède les caractéristiques les plus recherchées... Grand congélateur pleine largeur, plat à refroidissement rapide, disposition pratique des tablettes, panier à légumes, étagères profondes à même la porte.

Quel que soit le modèle ou la dimension que vous choisissiez, nous vous donnerons \$75.00 pour votre vieux réfrigérateur... et même plus si c'est une unité scellée en bonne condition.

ALPHONSE RANGER Enrg.

266, Labelle

Tél. : 4672

St-Jérôme

En tête du progrès!



Suprématie incontestée du moteur V-8 Ford
C'est à sa performance sans rivale que la Ford doit sa suprématie sur le marché mondial des V-8! Cette extraordinaire performance vous est maintenant offerte par cinq moteurs V-8 étonnamment fougueux et dociles — développant de 173 à 225 CV. Si vous n'avez pas conduit une Ford récemment, ne manquez pas de l'essayer. Ce sera pour vous une véritable révélation!

Les moteurs Ford V-8 Thunderbird et Thunderbird Special sont dotés, l'un et l'autre, d'un échappement jumelé qui leur assure des reprises fulgurantes. Équipés de la fameuse transmission Fordomatic, leur fougue incomparable les classe de loin en tête de leur catégorie.

Pour ceux qui préfèrent un moteur six-cylindres, Ford offre maintenant, dans tous les modèles Mainline et Customline ainsi que dans certaines wagonnettes, un nouveau 6-cyl. qui allie l'économie du rendement à la souplesse et à la régularité des moteurs à bloc profond.

Suprématie de la ligne Thunderbird
Il est facile de s'en rendre compte: la Ford "56", qui tient de la Thunderbird la finesse et la netteté de ses lignes, est le modèle incontesté de l'élégance dans sa catégorie. Sa captivante silhouette est vraiment celle de l'avenir. Et c'est là une des raisons pour lesquelles la Ford conserve beaucoup plus longtemps sa valeur — vaut plus à l'achat et plus à la revente.

Suprématie du concept de sécurité Ford
Quand vous voyagez dans une Ford, vous avez vraiment le maximum de protection grâce aux dispositifs du nouveau concept de sécurité qui vous protègent dans le cas d'un accident inévitable. Ford vous offre, en effet, un nouveau volant de sécurité et des loquets de sûreté, standard dans tous les modèles, et, moyennant un léger supplément, des ceintures de sécurité et un rembourrage en plastique du tableau de bord et des pare-soleil. Dans la Ford, vous êtes sûr d'être en sûreté!

Suprématie des servo-commandes Ford
Faites-en l'expérience! Offrez-vous le luxe de conduire tout en vous reposant. Prenez le volant d'une Ford entièrement équipée des servo-commandes les plus perfectionnées — servo-direction "Master-Guide", servo-freins "Swift-Sure", siège auto-réglable et fenêtres à commande électrique. Ce sont vraiment là des dispositifs qui ajoutent à la valeur de votre voiture et qui vous permettent de conduire tout en vous délassant!

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans certains modèles et "disponibles moyennant supplément" dans d'autres.)

Ford
la V-8

qui se vend le plus au monde

5 moteurs V-8 aux reprises fulgurantes
173 CV - 176 CV - 200 CV
202 CV - 225 CV



ESSAYEZ LA FORD CHEZ UN VENDEUR FORD-MONARCH... ET VOUS-CONSTATEREZ QUE C'EST UNE FORD QU'IL VOUS FAUT!

SIMARD AUTOMOBILE INC.
420, boul. des Laurentides Tél. 3583 ST-JEROME
LES MEILLEURS AUTOS ET CAMIONS USAGÉS SE RECONNAÎSSENT À CES SYMBOLES.

Notes mensuelles pour le mois de mars 1955-56

Sainte-Marguerite du Lac Masson

- Elèves du 8e cours : L'Écuyer Jean-Guy.
 - Elèves du 7e cours : Lauzon Roger, Grenier Gaëtan, L'Écuyer Yvon.
 - Elèves du 6e cours : Monette Gilles, Champagne Ré-jean, McGuire Gilles.
 - Elèves du 5e cours : Lecault Jean-Pierre, Charbonneau Jean-Guy, Foisly Jean-Louis.
 - Elèves du 4e cours : Trempe Roger, Duhamel Ivan, Labonté Raymond.
 - Elèves du 3e cours : Charbonneau André, Juteau Michel, Ladouceur Robert.
 - Elèves du 2e cours : Duhamel Jacques, Lecault Michel, Denis Normand.
- Gérald Bourcier, principal

Doug Ford au Tournoi Labatt

Doug Ford, le robuste professionnel de Kiamasha Lake, N.Y. dont la carrière de golf comme gagnant de bourse aux tournois officiels de la Professional Golfers Association, a véritablement pris naissance lors de son triomphe à l'Openium Labatt à l'été de 1953 sur le parcours du club Summerlea où il a réussi un total record pour le tournoi avec 263, a révélé qu'il sera de retour cet été pour tenter sa chance de nouveau.

Ford sera en quête d'un double triomphe puisque la semaine suivante il défendra son championnat de la P.G.A. sur le parcours du club Blue Hill à Canton au Massachusetts.

Il n'y a aucun doute qu'en juillet prochain Doug Ford verra encore une fois à s'assurer un bon montant de la bourse de \$26,896 avant de quitter Boischatel pour se rendre à Canton, Massachusetts pour y défendre son championnat de la P.G.A.



Photo de mariage

Gardez un bon souvenir de votre mariage...

CE COUPON A UNE VALEUR DE \$3.50

En prenant un album de six photos ou plus de votre choix

PROFITEZ DE CETTE OFFRE TRES SPECIALE

"LA PHOTO WILFRID"

437, St-Georges Tél. 4958 St-Jérôme

FAITES VOS RESERVATIONS AU PLUS TOT

PREMIER ARRIVE PREMIER SERVI



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Dr P.E. Cloutier, D.H.P.

LA MACHINE HUMAINE

Si le corps humain est comparable à une machine, n'allons pas nous imaginer qu'il n'y a pas de grandes divergences entre ces deux objets de comparaison.

Nous changeons peut-être notre automobile tous les ans, mais il est inutile de penser à changer le modèle de notre organisme. Nés avec un modèle, qu'il soit de 1900 ou de 1930, qu'il soit beau, laid, grand, court, blond, brun, il nous faudra le garder toute la vie.

Une automobile peut encore se modifier. Nous pouvons la peindre, poser des accessoires, remplacer les pièces usées. Ce ne sera pas encore la même chose chez le corps humain. Malgré que l'organisme puisse être modifié par certaines interventions extérieures, nous n'en sommes pas au point que les hôpitaux soient des garages de corps humains, et que la chirurgie soit prête à remplacer des bras, des foies, des coeurs, comme le garagiste remplace des pneus ou un carburateur.

Qu'est-ce que l'avenir nous réserve sur ce point? Certes, les pièces de rechange corporelles vont toujours s'améliorer, et un jour nous pourrions probablement allonger la vie grâce à un coeur mécanique. Mais c'est de l'artificiel, et ce n'est pas sur cette science que nous devons d'abord compter pour améliorer notre vie.

Pour pouvoir vivre 80 ou 100 ans, sans qu'il existe de garages humains assez perfectionnés pour remplacer ses pièces à mesure qu'elles s'usent, l'organisme humain doit principalement compter sur lui-même. En effet, pourquoi chercher à réparer le corps par une intervention extérieure lorsque celui-ci a tout ce qu'il faut pour se réparer lui-même?

La matière a besoin de l'intervention extérieure pour être modifiée. Le fer brut ne devient pas automobile tout seul, mais grâce au travail de l'homme. Une rivière ne modifie pas son cours selon son gré, mais parce qu'un éboulement de terrain, par exemple, l'a forcée à couler ailleurs. Mais pour ce qui est du vivant, c'est une de ses qualités essentielles qu'il puisse se modifier lui-même par une propre force interne appelée "vie": il peut grandir, évoluer, réparer lui-même ses défauts accidentels.

L'arbre croît par la vie interne qui l'anime, et c'est grâce à la même vie qu'il peut cicatriser lui-même ses blessures. Il en est de même de l'homme. Il croît, évolue, répare ses propres blessures, guérit ses propres maladies grâce à la vie qui l'anime. Nous oublions trop ces vérités.

Pour nous maintenir en santé, pour guérir nos maladies, il faut

donc nous habituer à compter plus sur nos ressources personnelles que sur les médicaments et les interventions extérieures. Le médicament a pour but d'aider l'organisme et non de le remplacer.

ELLE EST VRAIMENT DIFFÉRENTE * ELLE EST DOUCE



* DIFFÉRENTE parce que la bière O'Keefe est brassée avec du houblon sans graines. Le goût amer des graines se trouvant ainsi enlevé, O'Keefe a meilleure saveur — elle est plus douce.

Demandez O'Keefe aujourd'hui.



GUIDE D'ACHAT

Tél. 3543 **IGA** Tél. 3543
Bière et Porter Fruits et Légumes

ISIDORE AUGER
161, rue Labelle St-Jérôme

JOURS A \$1.00 IGA

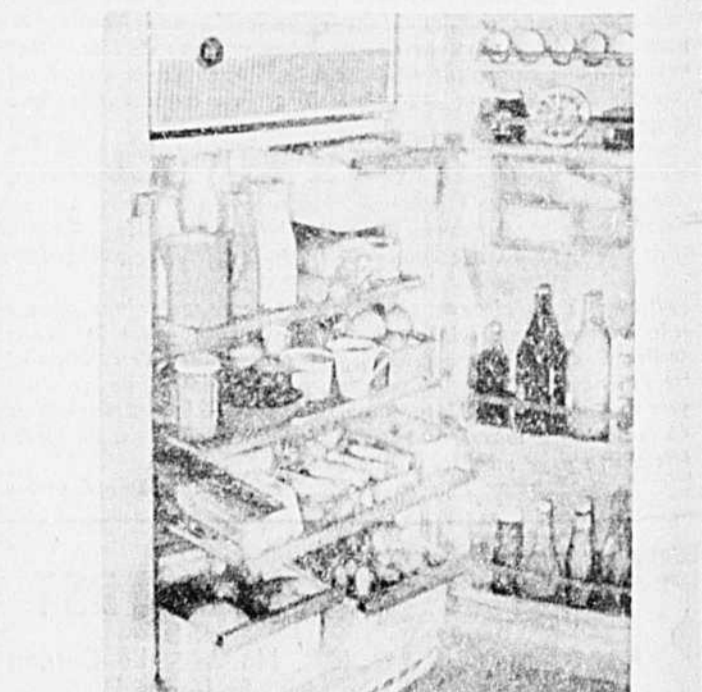
- Kraft Dinner, 7 on. 7/1.00
- Blé d'inde en crème de choix IGA, 20 on. 8/1.00
- Spaghetti ou Macaroni Catelli, 16 on. 7/1.00
- Papier toilette Vogue 13/1.00
- Jell-O essences assorties 11/1.00
- Préparation à Gâteaux assorties Betty Crocker, 20 on. 3/1.00
- Soupes aux Tomates Aylmer, 10 on. 9/1.00
- Sardines "Fairhaven" 12/1.00
- Pain tranché IGA, 24 on. .15
- Jus de tomates Libbys, 20 on. 7/1.00
- Pêches "King Choice", 20 on. 5/1.00
- Jus d'orange Hi-C, 48 on. 3/1.00
- Lait Evaporé IGA, 15 on. 8/1.00
- Graisse pure lard IGA, 1 lb 6/1.00
- Pois Lynn, No 4 à 5, 20 on. 8/1.00

VIANDES TABLERITE
PROVENANT DE VEAUX CHOISIS DE QUALITE

- Fesse de veau, bout du jarret enlevé .49
- Devant de veau roulé et désossé, aucune perte .35
- Côtelettes de veau lounge .49
- Foie de Veau frais tranché ou morceau .89

REFRIGERATEURS
NOUVEAUX A TOUS LES POINTS DE VUE

Ils possèdent toutes les qualités désirées, et leurs prix sont à la portée de toutes les bourses.



Plus de place pour vos denrées
Voici vraiment toutes les commodités à portée de la main. La célèbre porte garde-manger d'International Harvester — le tiroir à viande, les légumes en émail porcelaine intachable, inattaquable aux acides et les trois tablettes mobiles s'allient dans ce modèle "de-luxe" de 105 pds. cubes pour offrir la plus grande commodité possible. Modèle CB-105D.

AUTRES MODELES \$225.00 AUSSI PEU QUE
COMPTANT \$10.00
BALANCE 24 MOIS POUR PAYER

LES AGENCES I. AUGER
TEL.: 3416
98, rue Legault — St-Jérôme

Pour vos
ANNONCES CLASSEES
servez-vous de
L'AVENIR DU NORD
ET DU
SUPPLEMENT DES VENTES
distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme
TARIF : \$0.03 cents le mot, minimum \$0.75

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi.

ATTENTION
Neuf Perault, prop. manufacturier de
vous offre l'occasion de faire
de vous matériaux et meubles rembour-
rés aux prix les plus modiques. Livraison
gratuite. Ouvrage garanti. 53, Brière,
St-Jérôme. Tél. : 4744.

NOUVEAU
Couvertures de laine "Chânois Pils" avec
ou sans laine. Spécial. Tricot ou filage
facilement accepté. Service à domicile.
M. N. Guélette, 640, Lachaline. Tél. :
1044 (P.29-5-12)

A VENDRE
Emplacement à St-Camille, rang nord,
bord de l'eau, 5 arpents, des buissons de
St-Jérôme. Bonne maison, 5 pièces, gara-
ge et poutillier pour 500 poules, peut
être transformé en logis de 6 appartements.
S'adresser à A. Gagnon, 115, St-Jérôme,
Québec. Tél. : 2025.

A VENDRE
Meubles, fixures électriques, tapis, éto-
ffes vieillies. S'ad. à Mme G. Lévesque,
211 Labelle, Tél. : 3724

A LOUER
Entrepôt à louer 30 x 60 pieds. S'ad. à
L. Huneault, 213 Brière, Tél. : 3708.

A VENDRE
Boutic 49 2 tons, radio. Toute offre
raisonnable sera prise en considération. S'adresser
à 272 A Latour, Tél. : 8426.

PRIX SPECIAUX
Pour le mois de mai. Poulets canadiens
approuvés. Dinde, poulet, 2000, 1000, 500, 250
gros. Red X Rock et Rhode Island red,
poulets 95% garantis. 120,00 le cent.
Poulets sans distinction. 110,00 le cent.
Poulets petits coqs. \$9,00 le cent. Mon-
kton Poulet Farm est un couvoir approuvé.
Écrivez pour notre catalogue. MONKTON
POULET FARMS, MONKTON, ONTARIO.

DEMANDE
Attention : Intéressé dans carrière
payante? Devenez représentant Dorald-
ine. Produits garantis. Peu de capital
requis. Cours gratuits de conseillers en
vente. DORALDINE COSMETICS, Station
T. Dist 36, Montréal.

A VENDRE
Très belle robe de mariée, blanche,
cadre, tout fait à la main, grandeur
14-16 ans. Très jolie. S'adresser à
210 Adélaïde, apt 2. Tél. : 8678.

A VENDRE
Poêle à bois, installé à l'huile. S'adres-
ser à 484 Wilfrid Desjardins apt 3.
Tél. : 4265.

A LOUER
Logements 3 pièces, chambre de bain,
eau chaude et froide, ménage. S'adresser à
Branco Aubin, Tél. : 3205, St-Antoine-des-
Laurétiens.

AGENTS DEMANDES
"Gagnez de 150 à 175 par semaine en
établissant votre propre commerce. Ven-
dre P.H.B. Prix \$1.25 chacune. Aussi pou-
vez-vous vendre produits garantis dans votre
propre territoire. Commission avantageuse.
Spécialités chaque mois. 418 requis. JITO,
5130 St-Hubert, Montréal.

A VENDRE
Poêle à bois, très propre, installé à
l'huile. Aussi draps, draps. S'adresser à
456-C Fournier, Tél. : 8311.

A VENDRE
Set de cuisine chromé, set de chambre,
glacière, poêle électrique. S'adresser à
Mme Aida Lecourcier, 594 St-Georges,
Tél. : 6722.

CONSIDERATIONS SUR...
(Suite de la première page)
reau d'avoir fait perdre ainsi quelques millions aux vieillards de
Québec, lui qui fait perdre plus de 200 millions à notre Province, en
faisant presque toute collaboration avec Ottawa.

Si l'Union Nationale n'avait pas l'habitude de dire n'importe
quoi, sans tenir compte ni de la vérité ni de la décence, elle ne met-
trait jamais en cause M. Taschereau dans cette affaire.

Et ce n'est pas tout. Si M. Taschereau a tardé d'accorder des
pensions aux vieillards, c'est qu'il avait d'abord, comme la majorité

**UN BRILLANT AVENIR
VOUS EST OFFERT**

Il s'agit d'une vacance dans le réseau de ventes d'une com-
pagnie de renommée nationale et jouissant de l'estime universelle.
Le candidat doit être âgé de 25 à 45 ans, être actif et am-
bitieux, avoir de l'initiative, posséder bonne santé, cours supé-
rieur, qualités de chef, se bien présenter, avoir réussi sa vie à
date et demeuré dans le district de St-Jérôme depuis au moins
2 ans.

Position permanente, entraînement assuré. Revenu initial
intéressant — avancement rapide — fonds de pension — assuran-
ce-groupe protégeant toute la famille.

Toute réponse sera considérée comme strictement confidentiel-
le. Veuillez indiquer âge, instruction, état civil, emplois passés et
revenu actuel en écrivant à :

L'AVENIR DU NORD - 823
Boîte 160 St-Jérôme, P.Q.

AVIS PUBLIC

est par ces présentes donné que conformément à une autorisation
accordée par l'Honorable Juge Claude Prévost, Juge de la Cour
Supérieure pour le district de Terrebonne portant le No 7632 de
ces dossiers de la Cour Supérieure pour le district de Terrebon-
ne, il sera procédé par le notaire soussigné, en son bureau, au
No 320 de la rue St-Georges, en la cité de Saint-Jérôme, dit dis-
trict, mardi le dix avril prochain (1956) à dix heures de l'avant-
midi, à la vente à l'enchère et adjudication de la propriété ci-après
décrite appartenant conjointement à Dame Thérèse Meunier
veuve Camille Vezeau pour une moitié indivise et à Sylvaine
Vezeau enfant mineure issue du mariage de Camille Vezeau,
décédé et de Dame Thérèse Meunier Vezeau pour l'autre moitié
indivise, savoir :

DESIGNATION
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro
Soixante-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire
numéro Quatre cent soixante-huit (No 468-78) des plan et livre
de renvoi officiels de la ville de Saint-Jérôme.

Avec maison à deux logements dessus érigée, portant les
numéros civiques 155-157 de la rue de Martigny, en la cité de
Saint-Jérôme.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire sou-
ssigné.

Saint-Jérôme, ce 26 mars 1956.

J. PAUL LEONARD, notaire,
320, rue St-Georges,
Saint-Jérôme,
Cité Terrebonne.

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY given that according to an authorization granted
by Honourable Justice Claude Prévost, Judge of the Superior
Court for the district of Terrebonne, bearing No. 7632 of the
records of the Superior Court for the district of Terrebonne, it
will be proceeded by the undersigned Notary, in my office, at
No. 320 St-George Street, in the city of St. Jerome, aforesaid
district, on Tuesday the Tenth of April next (1956) at 10 o'clock
in the forenoon, to the auction sale and adjudication of the
hereinafter described property belonging jointly to Dame
Thérèse Meunier widow Camille Vezeau for one undivided half and
résé Meunier widow Camille Vezeau for the other undivided
half, to wit :

DESCRIPTION
A parcel of land known and designated as being lot number
Seventy-eight of the official subdivision of original lot number
Four hundred and sixty-eight (No. 468-78) on the Official Plan
and Book of Reference made for the town of St. Jerome,
with a two tenement house thereon erected, bearing civic
numbers 155-157 of Martigny Street in the city of St. Jerome.
For the conditions of the sale, apply to the undersigned
Notary.

St. Jerome, this 26th of March 1956.

J. PAUL LEONARD, Notary,
320, St. George Street,
St. Jerome,
Co. Terrebonne.

de ses administrés, nos élites en tête, une conception insuffisamment
canadienne de l'autonomie provinciale. Mais, en présence des faits,
M. Taschereau a eu l'intelligence d'évoluer, puisqu'il a INSTITUTE
les pensions de vieillesse, contrairement à l'affirmation contenue dans
les annonces du plus menteur des partis politiques.

Et comme il est triste de constater, vingt ans plus tard, lorsque
partout les idées politiques tendent à s'élargir, que M. Duplessis est
incapable de choisir la meilleure des deux conceptions de M. Tasche-
reau en matière d'autonomie provinciale : celle qui lui enseigne l'ex-
périence et qui fait de lui un collaborateur avec le gouvernement de
son pays, pour le plus grand bien du peuple québécois.

Après M. Taschereau, c'est M. Godbout qui a complété L'INSTI-
TUTION de la Loi des Pensions de vieillesse, en 1936. Voici des pré-
visions, pour les esprits à la recherche de la vérité :

C'est le gouvernement Godbout qui a nommé les premiers com-
missaires de la Pension de vieillesse, avec M. Olivier Asselin comme
président, ainsi que les premiers inspecteurs chargés de l'application
de cette loi.

C'est aussi le gouvernement Godbout qui, avec le gouvernement
King, signa l'entente relative au paiement des pensions de vieillesse
dans la province de Québec.

Après les élections de 1936, qui passèrent le pouvoir à M. Duples-
sis, le nouveau gouvernement trouva donc la table toute mise en
ce qui concerne les pensions de vieillesse. Il eut simplement la tâche,
très facile et très agréable, de mettre les premiers chèques à la poste.

En voilà suffisamment pour démontrer que l'Union Nationale ment
effrontément, pour accaparer le mérite des gouvernements Taschereau
et Godbout.

Mais ce n'est pas tout : elle accapare également celui des gouver-
nements King et St-Laurent.

Les innombrables lecteurs qui suivent la politique de façon dis-
traite et qui, pour cela, oublient facilement les faits, sont malheureu-
sement trop faciles à tromper. Connaissant cette faiblesse de notre
démocratie, les rédacteurs de l'annonce publiée par l'Union Nationale,
avec un raffinement de malhonnêteté intellectuelle inconcevable, dé-
crivent la législation des pensions de vieillesse comme une oeuvre
exclusivement provinciale, exclusivement duplessiste.

Vous ne pouvez pas trouver dans ce texte un seul mot admettant,
fût-ce implicitement, que le Fédéral paye toute la pension aux vieil-
lards de 70 ans et verse la moitié de l'assistance aux vieillards né-
cessiteux de 65 à 70 ans; pas un seul mot non plus rappelant que le
Fédéral a pris seul toutes les initiatives, pour l'ETABLISSEMENT
et le PERFECTIONNEMENT de cette législation, le Provincial
n'ayant toujours qu'à suivre, en portant la petite part du fardeau.
Ah! les menteurs!

A l'instar de tous les esprits sans envergure et sans générosité,
l'Union Nationale essaye de se monter, en descendant les autres. Et,
comme les gouvernements King, St-Laurent, Taschereau et Godbout

POTINS...
(Suite de la première page)
location avait un caractère provin-
cial c'est que les provinces pour-
ront soit la renouveler ou bien
accepter la proposition d'Ottawa
qui accorde des subsides aux pro-
vinces les moins riches.

Maurice Duplessis a fait de
cette question la néfaste batail-
le de l'autonomie provinciale. Le
résultat est maintenant définitive-
ment établi : les 9 autres provin-
ces ont toujours maintenu et con-
servent encore leur autonomie,
tandis que la province de Québec
a perdu 152 millions.

Voilà ce qu'il en coûte au peu-
ple de la province de Québec d'a-
voir élevé au pouvoir un simple
démagogue!

LES LOIS INUTILES
Jusqu'à ces dernières années, il
y avait un loi fédérale interdisant
la production de la margarine au
Canada.

Le gouvernement Duplessis a
attaqué cette loi et le Conseil Pri-
vé a déclaré que cette question
relevait de la juridiction des pro-
vinces; à la suite de ce jugement,
la loi fédérale a été révoquée.

Depuis, l'Union Nationale a fait
éclater!

LES IMMEUBLES LAURENTIENS
FRS. PELLETIER, PROP. ENRG.

Maison d'été et d'hiver 5 pièces toute finie, garage, terrain
1 acre, téléphone, électricité, eau courante, située Mille Îles,
prix \$6,500, comptant \$4,000, sur un lac.

2 logements brique, moderne, chauffage central, garage
situés site résidentiel paroisse cathédrale, rue Melançon, prix
demandé \$24,500.

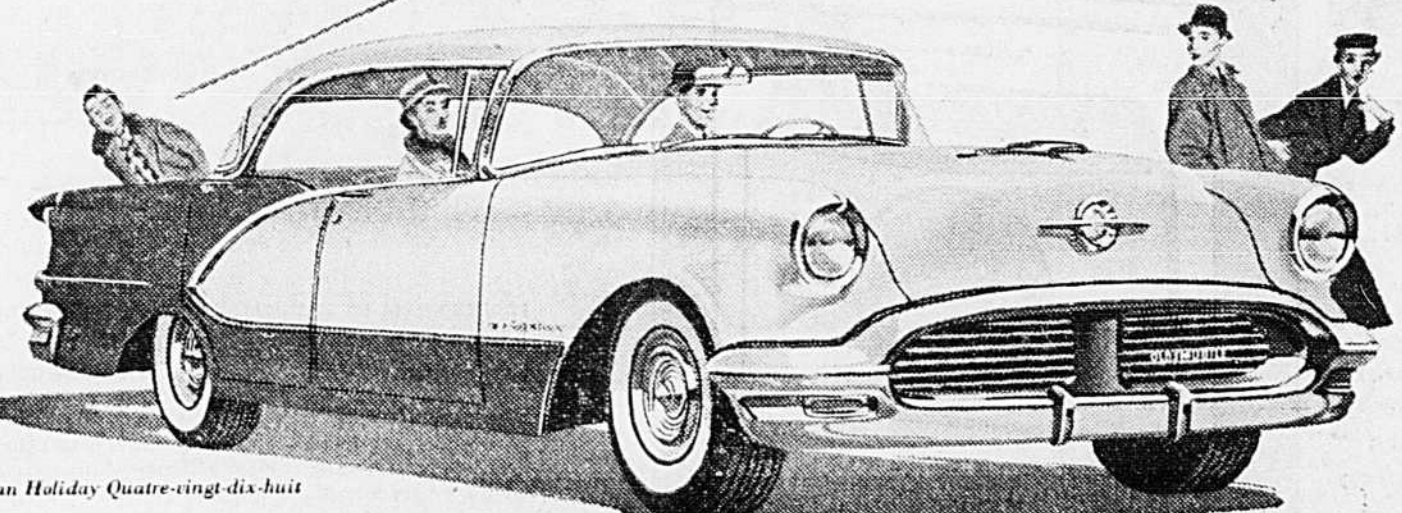
2 logements 4 pièces, situés rue Gagnon, prix au balne,
\$4,100.

3 terrains rue du Palais, prêts à bâtir, dimension 116 x 60 -
60 x 120 - 110 x 100 entre Du Domaine et C.P.R., prix \$3,500, à
\$5,000.

Le rendez-vous des acheteurs et vendeurs d'immeubles
304-A, rue St-Georges ST-JEROME Tél. : 4712 - 5404

**UNE ALLURE QUI SEMBLE DIRE
PARTEZ!**

avec un cri de joie et de surprise



Sedan Holiday Quatre-vingt-dix-huit

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Regardez bien cette merveille! Vous ne trouverez une
telle élégance que dans la Oldsmobile de 1956. En effet, ses
lignes s'inspirent de l'unique style Starfire créé par
Oldsmobile, même silhouette basse et fuyante, nouvelle grille
aérodynamique, toilette tout à fait nouvelle à tous points de
vue! Et lorsqu'il s'agit de filer, cette voiture est encore
plus vive qu'elle n'en a l'air! Actionnée par le dynamique
nouveau moteur Rocket T-350, qu'accompagne la
nouvelle transmission Jetaway Hydra-Matic, elle donne un
rendement d'une puissance et d'une souplesse
exceptionnelles. Prenez rendez-vous avec la vedette de
1956... la Oldsmobile Quatre-vingt-dix-huit à la ligne
Starfire! Voyez votre dépositaire Oldsmobile aujourd'hui!

Seule Oldsmobile possède ces
"avantages aussi modernes que demain"

- ★ La puissance du Rocket T-350!
- ★ La souplesse de la transmission Jetaway Hydra-Matic!
- ★ L'épatante nouvelle allure Starfire!
- ★ La grille aérodynamique inspirée de la Delta!
- ★ Un nouveau châssis pour une sécurité véritable!
- ★ Un tableau de bord qui bat la marche!
- ★ Des ailes d'un nouveau dessin fuyant!
- ★ Des intérieurs où la mode prime!

... ainsi que tous les servo-mécanismes perfectionnés!

**Oh! quelles voitures que ces
OLDSMOBILE 1956**

"OU LA QUALITE ET LE SERVICE PRIMENT"

LEBLANC AUTOMOBILE LTEE
962, rue Labelle ST-JEROME Tél. 3541

ont à leur crédit des oeuvres qui dépassent grandement celles de ce
parti enrichi, l'Union Nationale use du mensonge et de la duplicité
comme jamais aucun parti chez nous.

Voilà pourquoi, je le répète, la meilleure manière de combattre
l'Union Nationale, c'est de la suivre pas à pas et de la démentir.
Aussi la question de la presse et de la radio acquière-t-elle une très
grande importance, dans l'oeuvre de la libération entreprise, chez nous,
par tous les esprits écoeürés de la dictature, de la vantardise et du
mensonge organisé.

C'est pourquoi il faut lire, faire lire, diffuser, puis aider finan-
cièrement, les trop rares journaux de cette province qui sont restés
libres de démentir l'Union Nationale, par exemple la "Réforme".
EUGENE L'HEUREUX

**DECLARATIONS SANS
REPONSE**

Maurice Duplessis, qui à pro-
pos de tout et de rien, aime à fai-
re des déclarations sensationnel-
les à ses conférences de presse du
vendredi, n'a pas jugé à propos
de relever les récentes paroles
de M. Gardiner, président de la
Commission Métropolitaine de
Toronto, et de l'honorable Clare
Mapledoran, ministre des Terres
et Forêts de l'Ontario, qui ont
affirmé que "la politique du régi-
me Duplessis a hâlé l'industrie
de Québec et l'amène en Ontario".

La vérité finit toujours pas
éclater!

Location de machineries Tél. 5389
ALBERT BRIERE
CONTRACTEUR GENERAL
279, rue Ste-Paule St-Jérôme

- Pelles mécaniques • Bulldozers
- Travaux d'asphalte • Cours
- Entrées

25 ANNEES DE...
(Suite de la page 1)
la grand'messe paroissiale tandis
que S. Exc. Mgr Emilien Frenette,
évêque du diocèse et confrère de
classe de l'abbé Labelle au Grand
Séminaire de Montréal, prononcera
le sermon de circonstance.

Le curé-fondateur de la 5e pa-
roisse de St-Jérôme est né dans
cette ville le 21 janvier 1906, du
mariage de Rodrigue Labelle et de
Pétronille Potvin. Après ses étu-
des primaires chez les RR. FF. des
Ecoles Chrétiennes au collège de
St-Jérôme, il fit ses études supé-
rieures à l'école St-Louis de Mon-
tréal chez les Clercs de St-Viateur.

Le curé Paul Labelle est bache-
lier en droit canonique et licencié
en théologie. Durant ses vingt an-
nées de ministère à la paroisse-
mère de St-Jérôme, il s'est occupé
d'Action catholique en fondant les
mouvements de J.O.C., de L.O.C.,
ainsi que le Service de préparation
au mariage. Il fut également au-
monier scout durant quatre ans.
Chevalier de Colomb depuis 1935,
il est devenu aumônier du conseil
1892 à l'automne 1947 et, en mai
1954, aumônier diocésain des Che-
valiers de Colomb. Le curé Labelle
a collaboré intimement avec le re-
gretté Mgr Emile Dubois dans la
fondation des nouvelles paroisses
de St-Jérôme.

La paroisse St-Lucien compte
actuellement 634 familles et une
population de 2,800 âmes. Son ter-
ritoire s'étend de la rue St-Faus-
tin aux limites de la cité de St-
Jérôme, et à l'est de la rivière du
Nord.

GRAND SUCCES...
(Suite de la page 1)
de la cathédrale St-Jérôme Mgr
C.-E. Charbonneau, P.D. au rang
de Prêlat Domestique, ainsi que
M. le curé Albert Lemay de Ste-
Paule au rang de Chanoine. Sin-
cères félicitations. Cet honneur re-
jaillit sur nous tous catholiques
et Canadiens Français.

Assemblée régulière et générale
de tous les membres au local de
la rue Laviolette, le 19 avril à
7.30 hres p.m.

Jean-Claude Rolland,
Publiciste.
Chevaliers de Colomb
Conseil 1892
St-Jérôme.

Armand Parent
A. P. A.
Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission
Municipale de Québec
Classe "A"
Bureau : 244 Avenue Parent
Rés. 389, boulevard Melançon
Tél. : 3671 - Rés. 3692 SAINT-JEROME, Qué.

J.-M. Vermette, B.A., LL. L. G. Vermette, B.A., LL. L.
Résidence : SAINT-JANVIER, COMTE DE TERREBONNE Tél. : Talbot 3-7106

VERMETTE & VERMETTE
NOTAIRES
6669, RUE ST-DENIS
NOUVEAU No. Tél. : Victoria 2692 MONTREAL

Tél. : Bureau 5301 Tél. : Rés. 4357

LOUIS NICOLAS
Architecte
Bureau : 298 RUE LABELLE - Suite 5
Résidence : 420, MELANÇON, ST-JEROME, QUA

Montréal Edifice Marchand St-Jérôme
Raymond 2-0539 298, Labelle, Suite 4 7821

ETHIER & DUHAIME
Ingénieur Conseil - Arpenteur-Géomètre


LOUIS MIGNAULT
ARPENTEUR - GÉOMETRE
555, AVENUE PARENT, - TEL. : 3466 - SAINT-JEROME

TEL. : 3412 VIE, FEU, VOL, AUTOMOBILE, RTC

BELANGER & VIAU
Assurances générales
COIN ST-GEORGES ET LATOUR, SAINT-JEROME

LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS et PROCUREURS
L. L. Legault, C.M. Fernand LEGAULT, C.M.
Tél. 80 - 295 Rue MAIN - LACHUTE
Guy Legault, B.A., LL.B., 10 ouest rue St-Jacques, Montréal Tél. : MA 3566

CREME GLACEE
ICE CREAM
Crèmerie de
Terrebonne
Tél. 434-J, Terrebonne



POUR VOTRE NOUVELLE



CAMIONS
MOTORAMIQUE 1956

ou votre

DYNAMIQUE OLDSMOBILE 1956

Signalez: ST-JEROME

3541 - 3541 - 3541

3541 - 3541 - 3541

3541 - 3541 - 3541

3541 - 3541 - 3541

Où la Qualité et le Service priment

Leblanc

AUTOMOBILE L.T.E.E. ST. JEROME, P.Q.

962 rue Labelle

Tél.: 3541

SUCCURSALE ET

STATION de SERVICE **FINA** à ST-ANTOINE des LAURENTIDES

Visitez nos deux terrains d'autos usagées à ces deux endroits Tél. 9279

Les **Ameublements Blondin**

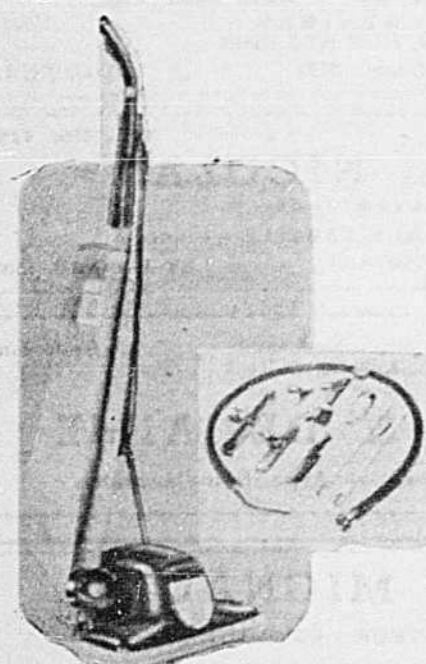
314, rue Labelle

Tél. 5318

ST-JEROME

NOUS BATTONS LA MARCHE DANS LES BAS PRIX

ASPIRATEUR 'UPRIGHT'

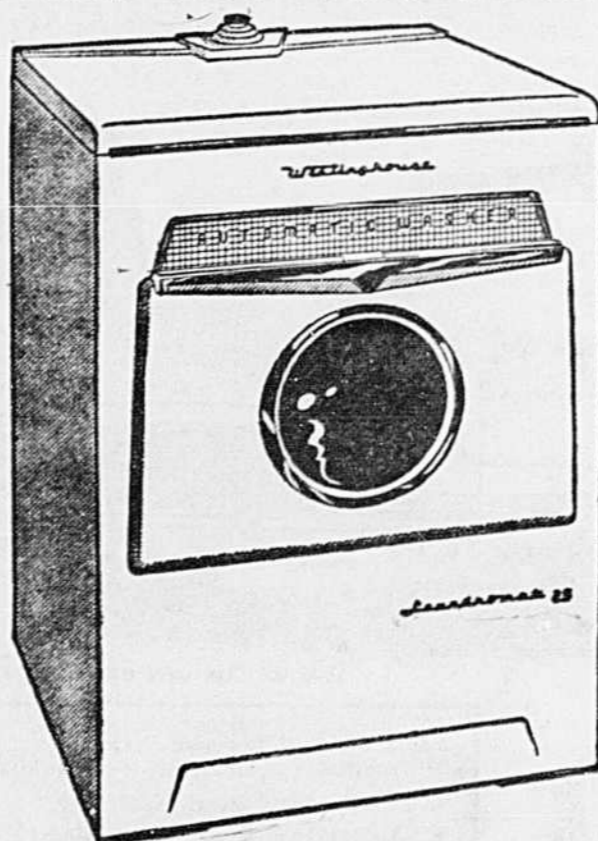


C'est le temps du grand ménage. Nous avons en magasin un choix complet d'articles de maison de toutes sortes que nous vous offrons à des prix défiant toute compétition et de marques reconnues

VENEZ VOIR NOTRE GRAND CHOIX DE MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES SANS OBLIGATION D'ACHETER Vous pouvez être sûr si c'est un

"WESTINGHOUSE"

Régulier \$139.50
Très spécial \$69.95
Tel qu'illustré avec accessoires



LAVEUSE WESTINGHOUSE

LAUNDROMAT 25

Régulier \$279.00
Allocation 50.00

Votre prix: \$229.00

LAVEUSE

"Westinghouse"

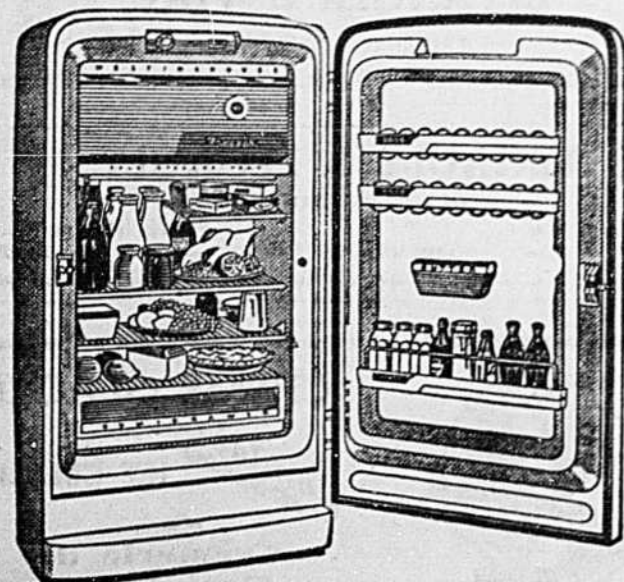
avec pompe automatique

Régulier \$189.00
Allocation \$ 60.00

Votre prix: \$129.00

FUTURS MARIÉS

Profitez de ces bas prix Payez plus tard Termes faciles



REFRIGERATEUR 8.5 pds à partir de \$219.00

APPELEZ
NOTRE CAMION IRA
CHERCHER VOS



3392

Le meilleur service de protection

Fourrures POUR Entreposage

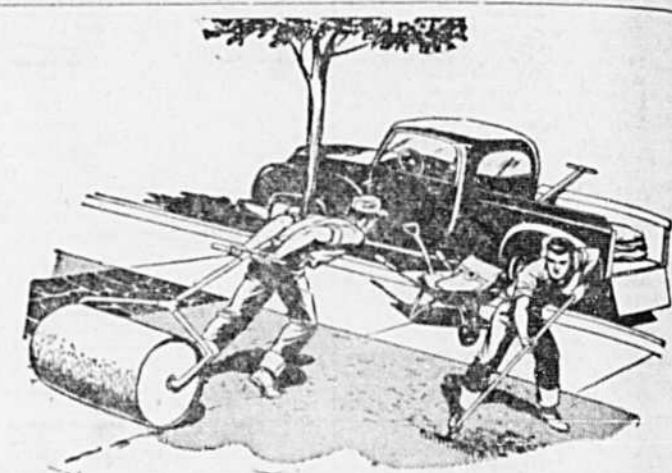
- REPARATION
- NETTOYAGE
- ASSURANCES

maison **Castonguay** INC.
Rue Labelle, coin Legault
ST-JEROME

LE PRINTEMPS EST ARRIVE!

Avez-vous fait des plans pour embellir votre parterre?

Sans obligation de votre part, pourquoi ne pas consulter



GEORGES LORRAIN
Jardinier-Paysagiste

26, rue LAFONTAINE

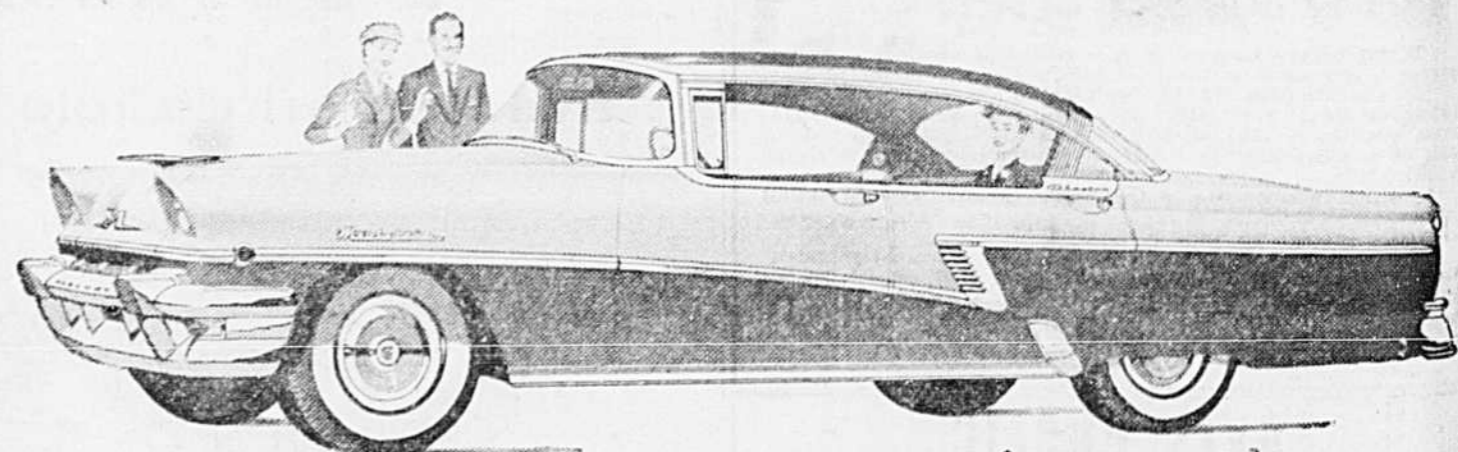
TEL.: 6455



- ARBUSTES
- TOURBE
- JARDIN - ROCHER
- TERRASSEMENT
- ENTRETIEN DES PARTERRES ET JARDINS
- TERRE NOIRE, ETC.
- ABATTAGE ET TRAITEMENT des ARBRES

Notre expérience et nos nombreuses réalisations à St-Jérôme, Montréal et les Laurentides sont votre garantie
— Service de Bull Dozer —

Le **Phaeton** MERCURY À 4 PORTIÈRES
ÉCLIPSE tous les autres "hardtops"



Le phaeton à 4 portières Mercury, série Montclair
UNE V-8 DE GRANDE CLASSE FABRIQUÉE PAR FORD-CANADA

LA SILHOUETTE LA PLUS BASSE DE TOUS LES "HARDTOPS" À 4 PORTIÈRES! GLACES À VISIBILITÉ TOTALE! AUCUN MONTANT LATÉRAL! MAXIMUM DE COMMODITÉ ET DE CONFORT!

Le phaeton Mercury est plus élégant, plus imposant et a une silhouette beaucoup plus basse que tous les autres "hardtops"! Entièrement nouveau et différent, il vous offre — outre la commodité de ses 4 portières qui vous permettent d'entrer et de sortir facilement — une visibilité totale et une merveilleuse impression d'espace et de liberté. Les superbes intérieurs, capitonnés de riches tissus et de vinyls souples comme du cuir, vous offrent des sièges ultra-confortables dans un cadre d'un luxe raffiné. Il est présenté en trois magnifiques séries: Montclair, Monterey et Custom.



Le phaeton à 4 portières Mercury, série Monterey

Le phaeton à 4 portières Mercury, série Custom

Le choix qui s'impose...

L'IMPOSANTE **MERCURY**

Voyez à la télévision, tous les dimanches soirs, le programme "ED SULLIVAN SHOW".

plus belle...plus confortable
plus puissante...vraiment splendide!

POSSÉDER UNE NOUVELLE MERCURY COÛTE MOINS QUE VOUS NE LE PENSEZ — VOYEZ VOTRE VENDEUR

NICOLAS AUTO ENR.
Montée Montigny Tél. 3666 St-Jérôme

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ LE VENDEUR MERCURY

LA PARTIE DECISIVE ENTRE ASBESTOS ET ST-JEROME SERA DISPUTEE ICI SAMEDI SOIR

La dernière partie de la série finale 2 de 3 pour le championnat intermédiaire B de la Province de Québec sera disputée ici à l'aréna de St-Jérôme samedi soir à 8.30 hres. Chaque équipe a présentement une victoire à son crédit et le vainqueur de cette partie remportera les honneurs de la série. Les amateurs de hockey de St-Jérôme auront donc le privilège de voir pour une dernière fois l'équipe jérômiennaise à l'oeuvre dans cette partie très importante.

Le sportman Roger Bolduc aura une équipe au grand complet à présenter samedi soir alors qu'il recevra le club Asbestos. "J'ai grande confiance que le club St-Jérôme brillera comme il l'a fait jusqu'à maintenant", dit-il. "J'ai l'intention d'y prendre part; si par hasard d'autres étaient tentés d'imiter leur exemple, elles seraient les bienvenues. Quelques prix seront décernés aux plus méritantes. Le public, également, est cordialement invité."

LES LIONS DE ST-JEROME DIVISENT CONTRE ASBESTOS

Concours de Chant Grégorien

La Commission de Musique Sacrée du diocèse de Saint-Jérôme organise un grand concours de chant Grégorien pour les Choraux de nos églises paroissiales. Cette rencontre a lieu dimanche soir prochain, le 15 avril, à 8.00 hres, dans la Cathédrale de Saint-Jérôme. Déjà neuf choraux ont annoncé leur intention d'y prendre part; si par hasard d'autres étaient tentés d'imiter leur exemple, elles seraient les bienvenues. Quelques prix seront décernés aux plus méritantes. Le public, également, est cordialement invité.

Plus de 2.500 personnes ont vu le club St-Jérôme et Asbestos à l'oeuvre en fin de semaine dernière dans le superbe aréna d'Asbestos et les dirigeants du club St-Jérôme ont confiance que l'aréna de St-Jérôme sera rempli à craquer samedi soir.

C'est une partie qui ne faut pas manquer de voir.

La série finale a débuté samedi soir dernier à Asbestos. Le résultat de cette première rencontre n'a pas été bon pour l'équipe jérômiennaise qui a baissé pavillon au compte de 9 à 3, au cours d'une joute rapide et enlevante au possible. Comme on le sait le club qui dirige Roger Bolduc n'avait aucun reproche à recevoir après la défaite. Si l'on tient compte de la longue période d'attente, il y avait lieu de croire que nos joueurs seraient rouillés pour disputer cette première joute.

Quinze jours d'inactivité ne pouvaient pas donner de bons résultats, mais tout de même le club St-Jérôme a fait bonne figure dans cette défaite. Le club Asbestos semblait être à son meilleur pour remporter les honneurs de cette première partie.

Nos adversaires se sont surpassés dans le premier engagement pour prendre une avance de 3 à 0. Nos lignes d'attaque ont eu beaucoup de peine à s'organiser tandis que notre défense a laissé à désirer.

Le club Asbestos augmenta son avance au cours de la deuxième période en comptant deux buts de toute beauté. Reissman compta le premier but de l'équipe jérômiennaise et Maurice Paul en ajouta un autre moins de deux minutes avant la fin de cette période.

C'est le dernier engagement qui attirera l'attention des quelque 2500 personnes qui avaient envahi l'aréna d'Asbestos pour voir leur club à l'oeuvre. En effet les porte-couleurs du club Asbestos enregistrèrent 4 buts pour consolider la victoire. L'équipe de Roger Bolduc a été impuissante à contenir toute la fougue et la rapidité du club adverse. Boileau ajouta un but pour

Le circuit de Gaston Laporte ne compte qu'un seul joueur de la ligue Commerciale.

La rencontre finale a donné raison au club de la Bijouterie Benoît qui triompha par la faible marge de 131 pines.

Pour le président du circuit Benoît ce fut une victoire difficile mais il n'en reste pas moins que les Francs ont remporté une belle victoire morale dans cette défaite.

La section masculine a assuré la victoire à la Bijouterie Benoît tandis que la section féminine de la ligue Les Francs Amis a obtenu un plus fort pointage que l'équipe adverse.

En remportant cette victoire le circuit de la Bijouterie Benoît s'est assuré le droit de faire face à la ligue de la Regent Knitting dans une finale qui sera présentée mercredi soir à la salle Parent et, selon l'avis des observateurs, le club de la Bijouterie Benoît est grand favori pour décrocher le superbe trophée Armand Parent emblème du championnat de nos circuits de quilles mixtes.

Lorsque les séries éliminatoires des différents circuits de quilles seront terminées, la ligue de quilles des Francs Amis renoncera à nouveau la ligue de quilles de la Bijouterie Benoît dans une rencontre hors-concours qui se terminera par une petite soirée en l'honneur des porte-couleurs des deux circuits.

Le président Gaston Laporte félicite chaleureusement ceux et celles qui ont pris part au tournoi de mercredi soir dernier. Nous avons fait rejouir un rayon de lumière pour la saison prochaine car malgré cette défaite le circuit de quilles "Les Francs Amis" a brillé d'un vif éclat.

Sportsman Show les 13-14-15

8 hrs p.m. : Ouverture officielle par les autorités fédérales, provinciales et municipales.

11 hrs p.m. : Attractions.

Samedi le 14 :

2 hrs p.m. : Après-midi spécial pour tous les enfants. Entrée gratuite.

Samedi le 14 :

7 hrs p.m. : Ouvert au public.

11 hrs p.m. : Attractions.

Dimanche le 15 :

2 hrs p.m. : Ouvert pour le public jusqu'à la fermeture à minuit.

Le public est invité à la salle municipale (Chevaliers de Colomb) pour trois jours éducatifs de conservation, vous pourrez passer des heures agréables, visiter les kiosques et assister à des spectacles, admirer plusieurs spécimens d'animaux sauvages ainsi que quelques animaux empaillés "gracieuseté du Musée Tapp".

M. Y. Maranda dans des expertises de tir, démonstration de pêche à la mouche par un expert, un cheval savant d'une renommée mondiale ainsi que des films éducatifs.

Le programme est le suivant :

Vendredi le 13 :

7 hrs p.m. : Ouverture officielle.

Ligue de quilles "Les Francs Amis" Salle de quilles "Armand Parent" Seven-Up et Provincial Transport en grande finale

Le club Labatt 50 encaisse la défaite contre Provincial Transport. — Pierre Giroux brille avec un total de 577 pour 4 parties. — Marc Fluet est le meilleur des perdants avec un total de 598. — La série finale sera présentée jeudi soir. — Quelle équipe sera couronnée championne du circuit ?

Les éliminatoires de la ligue de quilles "Les Francs Amis" se sont continués au cours de la semaine dernière alors que deux clubs du circuit se disputaient les honneurs de la série semi-finale. Cette rencontre a eu lieu vendredi soir dernier avec le résultat que le club Provincial Transport qui avait terminé la saison régulière en cinquième place du circuit l'a emporté difficilement contre le club Labatt du capitaine Marc Fluet. Cette série semi-finale 3 de 5 a obligé les deux clubs à jouer 4 parties pour donner au club Provincial Transport le droit d'affronter le club Seven-Up en finale.

Tous les honneurs de cette série sont attribués à un joueur qui l'avait presque pas figuré au cours de la saison régulière. En effet Pierre Giroux avait réussi à conserver la faible moyenne de 114.26 et voilà que vendredi soir dernier il roulait des simples de 156-157-139 et 125 pour un grand total de 577. Le capitaine Georges Riel a fait confiance à Pierre Giroux pour cette série importante et cette expérience de Georges Riel lui a permis d'éliminer le club Labatt 50.

La lutte entre ces deux équipes fut très contestée puisque le Provincial Transport l'a emporté dans chaque engagement par quelques "pines" seulement.

Le capitaine Marc Fluet a brillé dans cette défaite en roulant 598 pour 4 parties tandis que Denise Charbonneau a tenté l'impossible pour assurer la victoire à son club en roulant une moyenne de 128.00.

Il faudra attendre maintenant à jeudi soir pour connaître les champions de la ligue de quilles "Les Francs Amis" car c'est jeudi soir que sera disputée la rencontre finale entre Provincial Transport et le club Seven-Up.

La confiance règne au sein des deux équipes mais les experts ont un petit penchant pour le club de Georges Riel qui possède une équipe bien équilibrée. Le capitaine Gerry Lalonde n'endosse pas l'opinion des experts et il prédit que son équipe apportera une forte opposition au club Provincial Transport.

Nous souhaitons succès à Gérard Lalonde et à Georges Riel et la semaine prochaine nous serons en mesure de faire connaître l'équipe championne de ce populaire circuit.

Le programme est le suivant :

Vendredi le 13 :

7 hrs p.m. : Ouverture officielle.

RESUME DE LA RENCONTRE CLUB PROVINCIAL TRANSPORT

	1ère	2e	3e	4e	Total
Suzanne Chaloux	126	103	96	96	421
Colette Labelle	71	109	126	96	402
Colette Beauchamp	144	97	99	89	429
Pierre Giroux	156	157	139	125	577
Gustave Pilon		139	130	146	415
Guy Durand	103				103
Georges Riel	130	101	124	128	483
TOTAL	730	706	714	650	2830

CLUB LABATT 50

Louise Labelle	92	118	89	101	400
Mignonne Lauzon	96	117	103	118	434
Denise Charbonneau	137	103	136	112	488
Denis Bouvrette	106	105	86	95	392
Marc Fluet	182	170	121	105	598
J.-C. Fugère	110	114	149	137	510
TOTAL	723	727	684	668	2802

Le Grand Prix

Le secret de Paul le GARÇON DE TABLE AVISÉ

POUR UN POURBOIRE GÉNÉREUX... KINGSBEER!

DEPUIS 1910 - LA MEILLEURE LAGER AU CANADA

La Ligue de la Bijouterie Benoît l'emporte contre "Les Francs Amis" PAR 131 PINES

Il se déroule présentement à la salle de quilles Parent des séries éliminatoires entre les trois ligues de quilles mixtes qui ont évolué au cours de la saison régulière. La série semi-finale a été présentée mercredi soir dernier entre la ligue de la Bijouterie Benoît et celle des "Francs Amis". Les résultats de cette rencontre ont été plus que satisfaisants pour les porte-couleurs de la ligue des Francs Amis. "On prévoyait en effet recevoir une véritable leçon de bowling de la part de nos adversaires, de souligner le président Gaston Laporte, mais je crois que mon circuit a causé une véritable surprise."

La ligue de la Bijouterie Benoît qui alignait 7 joueurs de la ligue Commerciale a connu des difficultés au cours de la rencontre. Le circuit qui dirige Paul-Emile La-

COURS D'ETE DU S.P.M.

Le 1er mai, débutera une autre série de cours du Service de Préparation au Mariage et elle se terminera le 19 juin.

L'inscription se fera dans la semaine du 23 au 30 avril, en donnant son nom, par téléphone à 7764 ou à l'aumônier, le R.P. Jules Bélanger o.m.i. à 7257.

Nous espérons que cette initiative des cours d'été rendra service aux couples qui n'ont pu suivre la série d'hiver et qui doivent se marier durant l'été ou au début de l'automne.

Des témoignages peuvent vous être donnés par tous les couples qui ont suivi avec grand intérêt les cours passés et qui en sont des plus satisfaits.

N'oubliez pas les cours d'été du Service de Préparation au Mariage, du 1er mai au 19 juin.

Le Service de Préparation au Mariage Diocèse de Saint-Jérôme.

La semaine à Radio-Sacré-Coeur (du 16 au 21 avril 1956)

LUNDI et MARDI : P. Wilfrid Girouard, s.j. : "La drachme perdue."

MERCREDI : P. Vincent Colozza, s.j. : "Pitié pour les prêtres".

JEUDI et VENDREDI : P. Eusebe Ménard, o.m.i. : "Vocations tardives".

SAMEDI : P. Emile Muller, s.j. : "Toujours prier ?..."

OVILA ASSELIN

populaire lutteur montréalais EN PERSONNE AU KIOSQUE DOW SAMEDI, LE 14 AVRIL 8:00 à 10:00 p.m.

Ne manquez pas cette occasion de vous faire photographier en compagnie d'une personnalité du monde sportif

St-Jérôme Sportman's Show

LES 13, 14, 15 AVRIL

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Sous les auspices de L'Association de Chasse et de Pêche des Laurentides

NE PRENEZ PAS DE CHANCES

L'électricité est votre meilleure servante, mais elle est d'une nature très susceptible. Il faut avoir pour elle certains égards.

L'électricité en elle-même n'est pas dangereuse, c'est la façon de l'utiliser qui peut le devenir. Il faut s'en servir selon les règles dictées par l'expérience et une étude intelligente. En voici quelques-unes :

Avant de remplacer un fusible, enlevez le courant. De toute façon si vous devez approcher d'un fil sous tension, tenez-vous sur un objet isolant tel que planche, chaise, etc., en bois, jamais sur du métal.

Remplacez un fusible brûlé par un autre fusible, non pas par une pièce de monnaie ou de métal. Celle-ci permet le passage d'un courant trop élevé qui peut surchauffer le circuit concerné et mettre le feu à la maison. Si vous n'avez pas de fusible de la bonne grosseur à la main, allez en chercher au magasin, chez le voisin, un ami. Ne prenez pas de chances !

Employez toujours des fusibles de la grosseur exigée par la grosseur du circuit à protéger, jamais plus gros.

Jetez au rebut les cordes d'appareils qui commencent à s'érailler. Servez-vous de prises permanentes au lieu de ces fouillis d'extensions qui traînent sur le plancher ou sur les murs.

GATINEAU POWER COMPANY

Bureau : Tél. 3576 Arthur Trudel Tél. 3807

Maison Hervé Trudel

Directeur de funérailles AMBULANCE 2 SALONS A ST-JEROME

130, Labelle, Tél. 9235 419, Labelle, Tél. 3802

FERMIERS

Personal donne un service de prêts rapide et amical aux cultivateurs

REPARATIONS—Maison, auto, tracteur, PEINTURE—Maison, bâtiments de ferme, instruments agricoles, etc. SEMENCES DU PRINTEMPS—Arrosoirs, BESTIAUX—Volailles, bestiaux, chevaux, etc.

Personal aime prêter aux cultivateurs. Argent obtenu rapidement sans sécurité bancaire. Ecrivez pour obtenir un prêt entièrement par la poste! Ou téléphonez d'abord pour obtenir un prêt en une visite... ou venez aujourd'hui!

Prêts de \$50 à \$800 ou plus sur signature, meubles ou auto

Personal Finance CO.

Deuxième étage, 26 RUE LEGAULT (Coin St. George), ST. JEROME Téléphone: 4375 • Demandez le gérant qui dit oui Ouvert le soir sur rendez-vous—téléphonez pour heures du soir Prêts faits aux résidents des villes environnantes • Personal Finance Company of Canada

GERANT DEMANDE

Pour Arena et Stadium Municipaux dans la Cité de Saint-Jérôme. La position en question sera rémunérée sur une base de salaire plus commission. Le candidat bilingue et âgé de 35 à 45 ans aura préférence. Il devra posséder des qualités administratives et une expérience satisfaisante dans ce domaine, et prendre l'initiative d'organiser des sports, récréations et événements de tous genres, qui assureront le succès financier de l'entreprise. De plus il devra établir des contacts avec des agences sportives, récréatives et autres.

Soumettre votre demande par écrit et faire parvenir à L'Avenir du Nord, B.P. 160, Dépt. A, prenant soin de mentionner l'âge, l'éducation, l'expérience, et le salaire désiré.

Les autos... ça me connaît!

par L.O. BELAIR

Après avoir entendu quelques révélations sur l'avenir de l'automobile atomique, j'ai décidé de rester encore un peu dans le commerce des voitures à gazoline. Si vous attendez la voiture atomique, je me contenterais, à votre place et pour tout de suite, d'un "bazou" à gazoline! Je crains que l'automobile atomique va mettre du temps encore à se montrer.

Quand les Etats-Unis ont lancé leur sous-marin atomique et qu'une grande compagnie annonça qu'elle avait une batterie atomique, j'ai pensé que le commerce de la gazoline allait bientôt rejoindre le paradis des vieux bogheis et des cochers aux longs foyets.

Mais Andrew Jucher, directeur américain de recherche automobile, dit qu'il y a encore quelques grands obstacles à franchir.

Il est encore concevable, toutefois, qu'un beau jour on injectera à une auto, à l'usine, assez de combustible atomique pour qu'elle puisse circuler dans nos rues jusqu'à la fin de ses jours par la seule force radioactive.

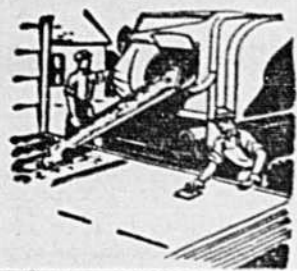
La batterie atomique est un pas dans cette voie. Mais pour transformer l'énergie atomique en énergie électrique, son rendement est extrêmement bas — quelque chose comme un dixième pour cent.

Un autre problème est celui de l'isolement de la substance atomique. Il faut plusieurs tonnes de matière lourde pour envelopper les substances radioactives dans le sous-marin atomique et le degré d'isolement requis ne serait pas moindre dans une plus petite source d'énergie. L'automobile atomique n'est donc pas au prochain coin de rue, ni même près de faire son apparition.

Nous ferons donc encore des affaires ici même demain. Tous les jours, nous recevons de nouvelles autos; elles n'ont rien d'atomique, certes, mais elles viennent en tête dans nos parages pour leur élégance, leur propreté, leur bon fonctionnement et leur faible coût. Quand vous serez en quête d'une auto, faites un crochet de notre côté, et nous nous ferons un plaisir de vous faire voir ce que nous avons.

Belair Automobile

4351



F. G. MARCHAND INC.
CIMENT "READY-MIX"
 PREPARE A SAINT-JEROME
 LIVRAISON RAPIDE SUR VOS TRAVAUX

Donnez-nous la quantité, l'adresse, la date et l'heure nous ferons le reste

TELS
 BUREAU : 5194
 329, ST-GEORGES
 PLAN : 8102
 COTE DALHOUSIE

CONTRAT DE TRAVAIL LONGPRE & FRERE LTEE.



Cette photo prise lors de la signature d'un contrat de travail entre Longpré et Frère Ltée et la Fraternité des Charpentiers Unis d'Amérique (F.A.T.), montre assis de gauche à droite, MM. Jean-Guy Doiron, organisateur de la F.A.T., Jean-Pierre Longpré, président de Longpré et Frère et Marcel Longpré, secrétaire trésorier de la compagnie. Sur la seconde rangée MM. Laurier Filion, président de l'union, Roger Fex, secrétaire archiviste, Marcel Charbonneau, organisateur du Congrès des métiers et du travail, Fernand Doucet, vice-président de l'union, A. Papineau, sec.-trésorier et Guy Forget, relations industrielles. Par ce contrat, daté du premier avril, les employés, qui sont au nombre d'une trentaine, obtiennent une augmentation de .09 l'heure, une semaine de congé payée après un an de service et deux semaines après dix ans, l'assurance groupe à contribution égale entre l'employeur et l'employé et la sécurité syndicale complète.

(Cliché L'Avvenir par G. Lachapelle).

- Labelle, Maurice Sarrazin.
 5e année A : Robert Presseau, Claude Guénette, Claude Blouin, Pierre Martin, P.-A. Lauzon.
 5e année B : J.-P. Richer, Jacques Labrosse, Jocelyn Gravel, Robert Duchaine, Guy Barot.
 5e année C : Paul Bourbeau, André Thomas, J.-P. Lanthier, Serge St-Germain, Pierre Gareau.
 5e année D : Philippe Boiteau, Maurice Paquette, Bernard Piché, Normand Gougeon, Jimmy Legault.
 4e année A : Guy Richer, Gilles Bélanger, J.-M. Berubé, Yvan Daoust, André Six.
 4e année B : L. Sarrazin, Paul Pilon, P. De La Sablonnière, Pierre Gingras, Réal Villeneuve.
 3e année : Reynald Dolron, Maurice Laporte, Michel Renaud, Jean-Guy Turpin, J. Lamontagne.

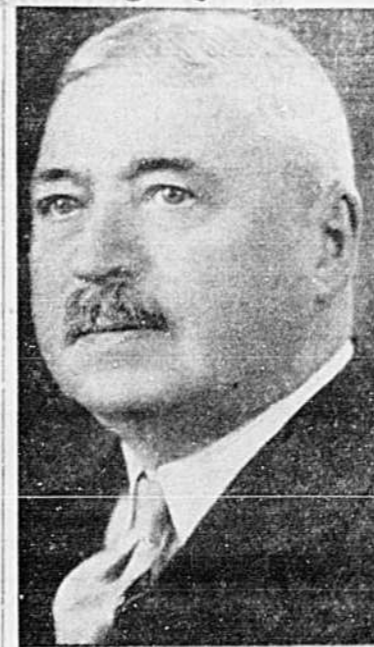
**Shawbridge
 Venture
 Community Club**

The turn-out on Friday night, 6 April 1956, for the BINGO which was held in the Clubhouse, was very good. All who attended had an enjoyable evening and many prizes were won.

More and more people are hearing about the fine social events taking place and each time we find more turning out. If you have missed the previous events, make an effort to attend the SPRING DANCE which will be held on Friday, 27 April 1956, in the Clubhouse, at 8.30 p.m.

Once again, you are assured of

**Imposantes funérailles de M.
 Rodrigue Castonguay**



Samedi dernier eurent lieu à la Cathédrale de St-Jérôme, les imposantes funérailles de M. Rodrigue Castonguay, éminent citoyen de St-Jérôme, qui dans sa longue carrière occupa les fonctions de Maire de notre ville, d'échevin et de président de la Chambre de Commerce.

Précédé de la fanfare de St-Jérôme et de huit landeaux de fleurs, la dépouille mortelle était suivie de MM. Paul A. et Napoléon Castonguay, ses fils, de son gendre M. Roger Binette, ses petits fils et autres membres de la famille, son honneur le maire Cherrier, les échevins et de plusieurs centaines d'amis et de relations.

Mgr P.E. Charbonneau, curé de la paroisse, célébra les prières de l'Absoute, à l'arrivée à la Cathédrale. Le service fut ensuite chanté par Son Excellence Mgr Frenette, évêque du diocèse.

LA VENTE à 1¢ de



TEL. : 3558

aura lieu
 MERCREDI - JEUDI - VENDREDI et SAMEDI
 18 - 19 - 20 et 21 avril
 DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE

Pharmacie Roland Prud'homme

En face du pont Regent
 313, rue LABELLE Succ. de René Dumouchel

a very fine evening. Come along and bring a friend.

Le résultat du BINGO qui avait lieu vendredi soir dernier, le 6 avril 1956, à la Salle de Réception, était des plus satisfaisant. Pour tous ceux qui étaient présents, la soirée fut des plus agréables. De nombreux prix furent gagnés.

La publicité de nos réceptions sociales continue à se répandre et il est encourageant de voir l'assistance progresser de plus en plus.

A tous ceux qui n'ont pu assister encore à une de nos organisations, un petit effort, pour assister à la prochaine DANSE DU PRINTEMPS qui aura lieu vendredi, le 27 avril 1956, dans notre Salle de Réception à 8.30 p.m., sera grandement apprécié.

Encore une fois vous êtes assurés de passer une belle soirée. Venez en foule et invitez un ami

Retraites fermées

Des retraites fermées auront lieu au Foyer Notre-Dame, à Ste-Agathe des Monts :

Pour Dames du 13 au 15 avril, préchée par le Rév. Père M. Monty, S.J.

Pour Dames du 20 au 22 avril, préchée par le Rév. Père Guy Laramee, S.J.

Pour Dames du 27 au 29 avril, préchée par le Rév. Père M. Monty, S.J.

Prière de s'inscrire à l'avance : Foyer Notre-Dame, Ste-Agathe des Monts, Tél. 264.

**BRASSAGE
 CONSTAMMENT
 ÉPROUVÉ**

qualité
 toujours
 uniforme

Oui, le brassage de la Carling est constamment éprouvé. Grâce à la compétence insurpassable de ses brasseurs et à ses procédés des plus modernes, Carling vous offre une bière toujours uniforme qui flatte les palais les plus difficiles. Essayez la Red Cap et la Black Label — et vous conviendrez que

**LES MEILLEURES BIÈRES
 AU MONDE
 SONT BRASSÉES CHEZ
 CARLING**



**CONSERVEZ
 CES
 ÉTIQUETTES**

et participez au
**CONCOURS
 CARLING
 "VOTRE MAISON"
 de \$14,500**



**GAGNEZ
 UNE JOLIE
 MAISON
 DE 6 PIÈCES
 20 PRIX
 DE \$25.00
 EN ARGENT**

Toutes les 2 semaines

Détails complets et formules d'inscription chez votre épicerie licencié, tavernier ou hôtelier



**UN PRÊT pour acheter
 ce dont vous avez besoin**

A la Household Finance, vous pouvez obtenir de \$50 à \$1000 pour toute raison valable. Voilà ce que font des milliers de personnes chaque année pour obtenir l'argent dont ils ont besoin à des conditions qui sont à leur portée.

Si vous avez un revenu fixe et que vous pouvez effectuer les paiements mensuels, vous pouvez emprunter sans endosser à HFC.

HOUSEHOLD FINANCE

A. Morin, gérant
 403, rue St-Georges, deuxième étage, téléphone 5383
 ST-JÉROME, P.Q.

DONNEZ LE NUMÉRO



pour vos appels
INTERURBAINS

**Vous aurez la
 communication deux fois
 plus vite!**

INSCRIVEZ VOS NUMÉROS INTERURBAINS (les numéros locaux aussi) dans votre Carnet Bleu DE NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Vous faut-il un nouveau Carnet Bleu?

Téléphonez ou venez en demander un exemplaire gratuit à l'un de nos bureaux d'affaires. Nous les avons en grand ou en petit format.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

DEMANDEZ TOUJOURS

LA MEILLEURE
**CRÈME
 GLACÉE**



**Grenache
 INC.
 EN VENTE PARTOUT**

Une Découverte Merveilleuse
 par Helena Rubinstein



Le "Deep Cleanser" enlève la saleté que les crèmes de beauté surannées y laissent.

Le Nouveau "Deep Cleanser" pénètre plus profondément dans les pores!

Le DEEP CLEANSER d'Helena Rubinstein est un nettoyant qui pénètre très avant dans les pores, y enlève la saleté et le fond de teint que d'autres crèmes de beauté y laissent. Et ce fluide doux et d'effet rapide renferme des surémollients qui contrebalancent la sécheresse de la peau.

Il aide aussi à prévenir les imperfections de la peau. Les crèmes ordinaires ne détruisent pas les bactéries qui en sont ordinairement la cause. Helena Rubinstein a incorporé dans le DEEP CLEANSER un nouveau et sensationnel antiseptique. Le doux et pur R-51 qui pénètre très avant et réellement détruit les bactéries. Et Helena Rubinstein y a aussi mis deux agents de démaquillage remarquables — "hydrophile" pour enlever la saleté contenant de l'eau, "lipophile" pour la saleté grasse.

Le DEEP CLEANSER pénètre plus profondément et chasse les deux genres de saleté. Le résultat: votre visage est d'une propreté immaculée et libre de germe.



Le DEEP CLEANSER est offert dans une bouteille commode, elle garde le contenu 100% pur... 2.00 et 3.00

PHARMACIE

Roland Prud'homme

B.Ph., L.Ph.

Téls. 3558 - 8990

LIVRAISON PARTOUT

313, Labelle — St-Jérôme

(En face du pont de la REGENT)

BERNARD ROLLAND

Prop.

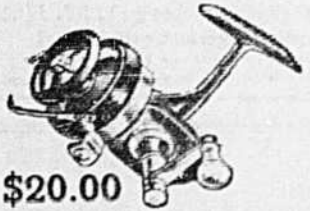
SOMIS SPORTING GOODS Reg'd.

vous invite à visiter le

"SPORTSMEN SHOW"

Les 13 - 14 et 15 avril à la SALLE MUNICIPALE
 rue Lavolette

Voyez notre kiosque d'articles de pêche et de nombreux autres sports. Nous avons le plus grand choix de toute la région.

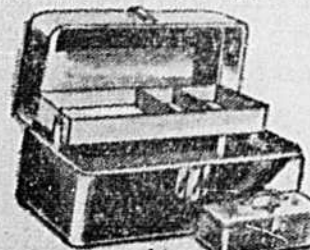


\$20.00

Grand spécial
 Moulinets "Mitchell"
 de première qualité
 TOUTES LES AUTRES
 MARQUES EN
 MAGASIN



Coffrets en plastique pour hameçons, mouches et autres appâts.



Coffrets de métal pratique pour le pêcheur

Le magasin qui se spécialise dans les articles de

SPORT

OUVERTURE DE LA
**SAISON de
 PÊCHE
 18 AVRIL**

- Moteurs Evinrude
 - Equipement de GOLF
 - Jeux de toutes sortes
 - Accessoires au complet
- Le meilleur endroit que le sportif se doit de visiter!

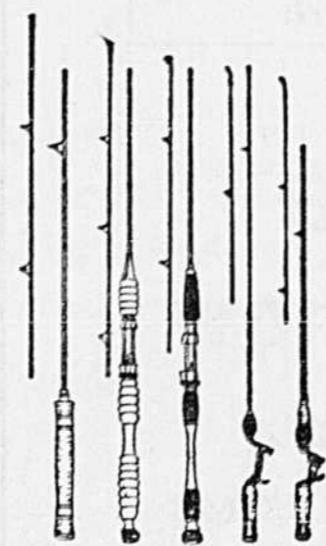


Cannes à Pêche

LANCER LEGER "SPINNING" A MOUCHE
 Plusieurs nouvelles cannes importées directement d'Angleterre DE VRAIS BLOUX

Il ne manque que de véritables truites, pour compléter notre assortiment complet! Venez nous voir et nous vous dirons où aller...

**SOYEZ PRETS
 POUR
 CETTE DATE**



SOMIS SPORTING GOODS Reg'd.

(Voisin de la Commission des Liqueurs)

354, rue Labelle

Tél. : 3490

Saint-Jérôme

Rés. : 3839